

Pacé, Ille-et-Vilaine

ZAC les Touches

Tranche 2

sous la direction de

Stéphane Bourne

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35210

Nr. Patriarche

Entité archéologique

Arrêté de prescription
2017-091

Système d'information

Code Inrap
D118767

Pacé, Ille-et-Vilaine

ZAC les Touches Tranche 2

sous la direction de
Stéphane Bourne

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Septembre 2017

Sommaire

5	I Données administratives, techniques et scientifiques
7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thésaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Cadastre
13	Arrêté de prescription
19	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation
23	II Résultats
25	I. Introduction
25	I.1. Circonstances de l'intervention
26	I.2. Contexte de l'opération
26	I.2.1 Cadre naturel
27	I.2.2 Cadre géologique
27	I.2.3 Cadre archéologique
30	I.3. Stratégie et méthodes mises en œuvre
32	II. L'occupation archéologique
32	II.1. L'ensemble 7 - une occupation fossoyée datée de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité
32	II.1.1 Présentation générale de l'ensemble 7
35	II.1.2 les fossés courbes
37	II.1.3 Des fossés de partition interne ?
37	II.1.4 un puits
40	II.1.5 Les fosses
41	II.1.6 Les trous de poteau
42	II.1.7 les fours
43	II.2. Le parcellaire ancien
43	II.2.1 Les fossés D, E, F, G, H et I, une voie en relation avec l'ensemble 7 ?
45	II.2.2 Les fossés J, K et L
46	II.2.3 Les fossés M, N et O
48	II.2.4 Discussions sur le parcellaire ancien
48	II.3. Synthèse et discussions sur l'ensemble 7 et le parcellaire ancien associé.
48	II.4. L'occupation du territoire à l'époque moderne et contemporaine
48	II.4.1 Les vestiges fossoyés mis en évidence
50	II.4.2 L'ancienne ferme de la Teillais
50	II.4.3 Les monnaies modernes et contemporaines découvertes dans la terre arable
52	II.5. Le mobilier archéologique
52	II.5.1 le mobilier céramique (R. Delage)
55	II.5.2 le macro-outillage (V. Brisotto)
56	II.5.3 les monnaies et les autres objets métalliques (P.-A. Besombes)

59

III. Conclusion

60

IV. Bibliographie

60

IV.1. Bibliographie générale

60

IV.2. Webographie

60

IV.3. Céramologie antique

61

IV.4. Macro-outillage

61

IV.5. Numismatique

63

III Inventaires

65

Inventaire des structures

71

Inventaire des photos

72

Inventaire des minutes

72

Inventaire des isolats

72

Inventaire du mobilier céramique

72

Inventaire des terres cuites

73

Inventaire du mobilier métallurgique

73

Inventaire du mobilier métallique

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Pacé

Adresse ou lieu-dit
ZAC des Touches - Tranche 2

Codes

code INSEE
35210

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 93cc48)

X= 1345.600
Y= 722.680 Lambert II étendu
Z= 64 m à 67 NGF

Références cadastrales

Commune
Pacé
section(s) et parcelle(s)
AX n° 8

Propriétaires du terrain

Territoires

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-091, daté du 27 mars 2017

Numéro de l'opération
D118767
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2017-091, daté du 14 juin 2017

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Territoires

Nature de l'aménagement

ZAC

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

fouille
du 24 juillet au 4 août 2017
post-fouille
septembre 2017

Surfaces

Emprise maximale prescrite
5,7006 ha
Surface sondée
6850 m² soit 12,01% de l'emprise

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
 - Temps modernes
 - Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé parcelaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Enclos quadrangulaire

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Macro-outillage (lithique)
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Athracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des affaires générale et immobilière	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud	Conseiller sécurité-prévention	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Suivi du diagnostic et fouille
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne	Suivi du diagnostic et fouille
Michel Besnard, Inrap	Topographe	Levé topographique

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Ingénieur d'étude, numismate	Identification des monnaies
Michel Besnard, Inrap	Topographe	Réalisation du plan masse
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Etude du macro-outillage
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Inventaire du mobilier
Arnaud Desfonds, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Illustrations, PAO
Hervé Paitier, Inrap	Photographe	Réalisation des clichés du vase à visage

Notice scientifique

Le diagnostic réalisé à Pacé s'inscrit dans le projet de la Zac des Touches, où plusieurs interventions de diagnostic et de fouille se sont déroulées depuis 2006. La première tranche du diagnostic, qui a concerné une surface de 60 hectares, a permis de mettre en évidence une occupation continue du territoire du Néolithique à l'époque moderne. Au total, ce sont six occupations distinctes, datées entre le premier âge du Fer et l'Antiquité qui ont été découvertes, ainsi que plusieurs trames parcellaires se succédant entre le 1er siècle avant notre ère et le 2e siècle de notre ère.

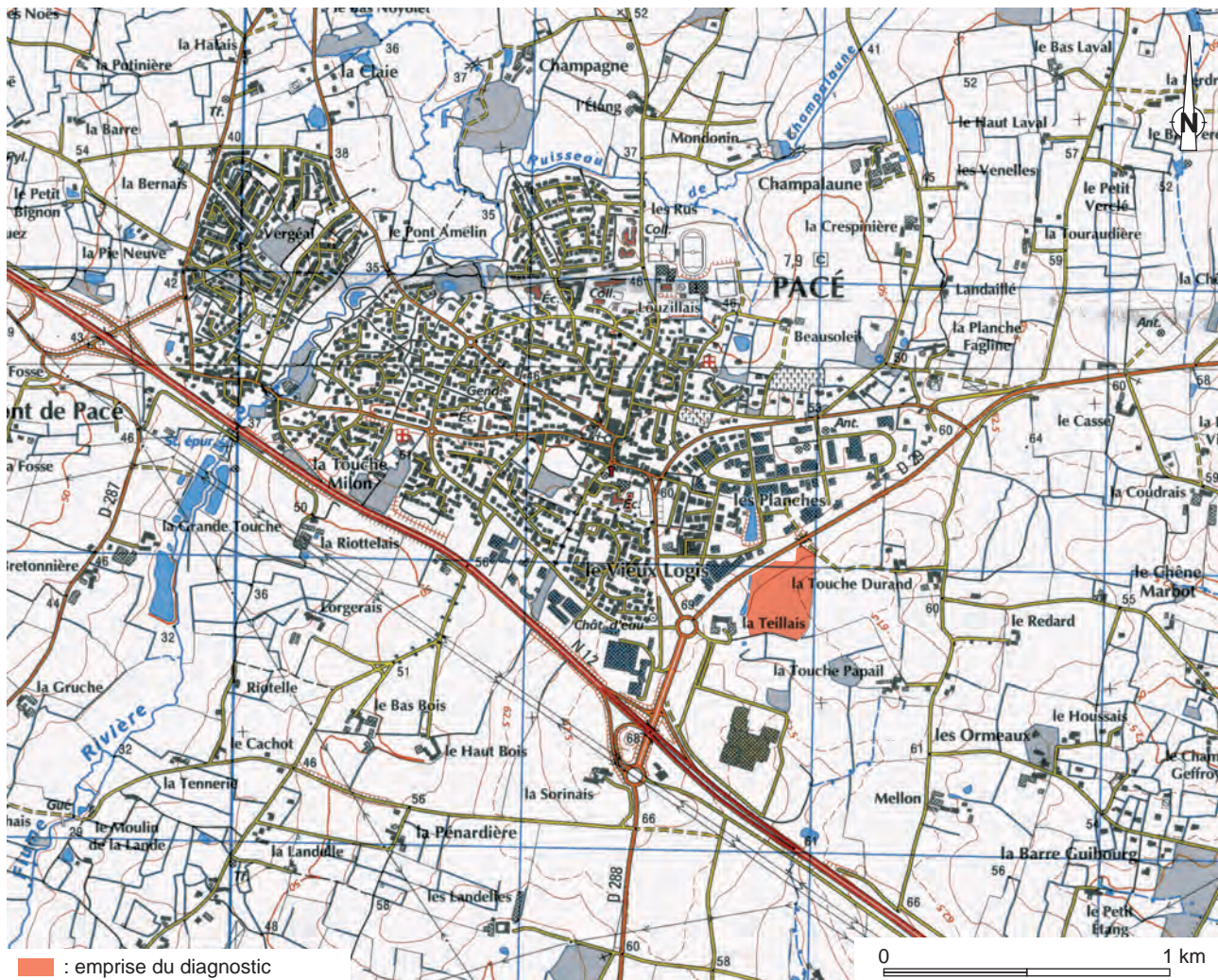
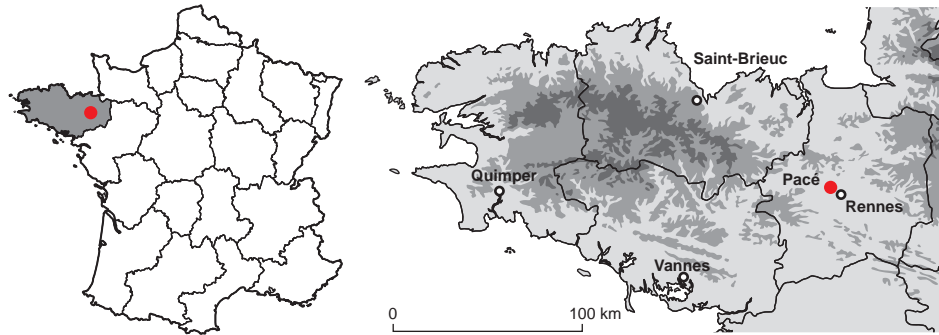
La deuxième tranche du diagnostic qui nous concerne ici a été menée sur une surface de 5,7 hectares. Elle a permis de mettre en évidence un septième ensemble daté de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité. Localisé au sud-ouest de l'emprise du diagnostic, sur un léger replat à une altitude comprise entre 64 et 65 m NGF, l'occupation se caractérise par un enclos circulaire délimitant une zone où se concentrent quelques fosses et trous de poteau. Un puits a également été identifié. A l'est de l'enclos, plusieurs fossés structurent l'espace périphérique, délimitant des parcelles et un probable chemin. Ces derniers ont pu pour partie être rattachés au parcellaire du Haut-Empire mis en évidence sur la première tranche du diagnostic. Deux fours ont également été identifiés en extérieur et à l'est de l'enclos, en relation avec les fossés de parcellaire. Le cœur du site n'a pas été abordé car il se situe hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme actuelle des Teillais.

Les structures liées à cette occupation sont dans l'ensemble très arasées. Ce mauvais état de conservation est lié d'une part à l'érosion naturelle et d'autre part à la configuration du terrain naturel, qui implique un décapage jusqu'au substrat sain pour voir apparaître les structures.

Le mobilier céramique évoque une occupation longue du secteur ; les éléments les plus anciens (les plus nombreux) indiquent la Tène finale, voire la Tène moyenne (3e/2e siècle avant notre ère), et l'élément le plus récent correspond à un vase à visage dont la datation pourrait se situer entre le 2e et le 3e siècle de notre ère.

Au vu de la longue période documentée par le mobilier céramique, près de six siècles, il est évident que de nombreux remaniements ont affecté la vie du site et que toutes les structures découvertes n'ont pas fonctionné de manière synchrone. A l'issue du diagnostic, le phasage du site reste à préciser. Si la majorité du mobilier datant récolté s'apparente à la fin de l'âge du Fer, il est possible au vu de l'état de conservation du site, que les traces des dernières phases d'occupation soient sous représentées. En effet, l'état d'arasement du site nous prive sans doute de la plupart des derniers niveaux d'occupation et des vestiges mobiliers qu'ils renfermaient.

Localisation de l'opération



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
PACE

Section : AX
Feuille : 000 AX 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 15/09/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

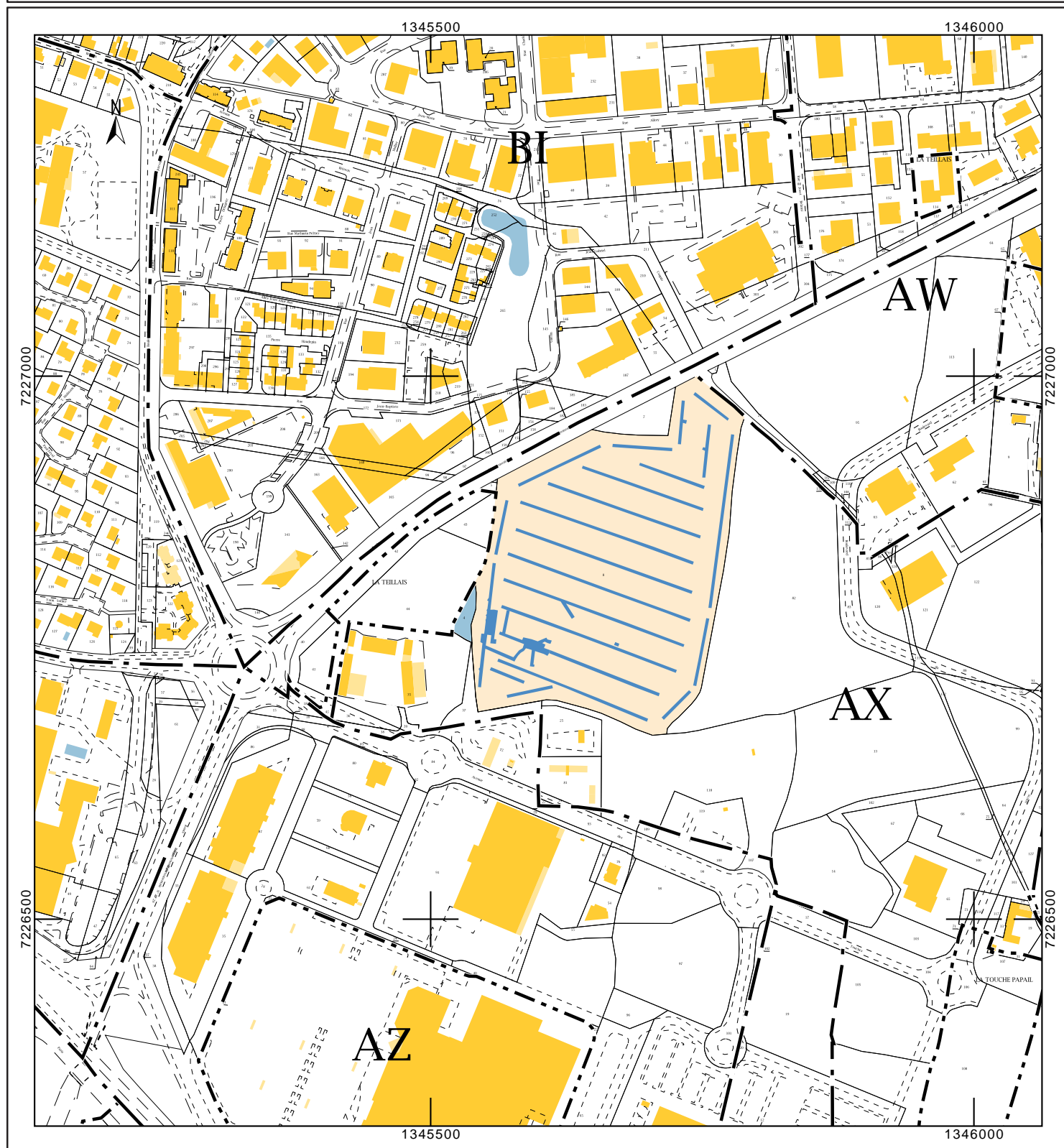
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES CEDEX 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 27 mars 2017

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Paul-André BESOMBES
Poste : 02 99 84.59.00
elena.man-estier@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Pacé (35)
Ref : arrêté n° 2017-091
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Territoires & Développement
Immeuble Agora
1 rue Genevière de Gaulle-Anthonioz
CS 50726
35207 Rennes cedex 2.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



1921

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE**ARRETE n° 2017-091 portant prescription de diagnostic archéologique****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté de prescription de diagnostic initial n° 2005-121 du 01 décembre 2005 pour la ZAC Les Touches à PACÉ (35) ;

VU le dossier de réalisation modificatif de la ZAC les Touches à PACÉ (35), validé en janvier 2014.

VU la saisine de TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT pour un terrain situé à PACÉ (35), ZAC Les Touches, Tranche 2, reçue le 17 mars 2017 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : PACE
Lieu-dit : ZAC les Touches – TRANCHE 2
Cadastre : section : AX parcelle : 8

- Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Directeur Général de TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT, Immeuble Agora, 1 rue Genevière de Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2 et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 27 mars 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT
INRAP

copie à : mairie de Pacé
Préfecture d'Ille-et-Vilaine

**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE****Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-091****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	PACÉ
lieu-dit :	ZAC Les Touches - <u>Tranche 2</u>
cadastre :	section : AX parcelles : 8
propriétaire :	en cours d'acquisition par TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT
pétitionnaire :	TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT

Emprise du diagnostic archéologique : 57 006 m²**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

la première tranche de la ZAC Les Touches a été diagnostiquée en 2006 et 2007 (L. Aubry, X. Hénaff Inrap). A la suite de ce diagnostic, trois fouilles ont été prescrites et réalisées en 2007, (L. Paez-Resende – Inrap-, habitat fossoyé gallo-romain) et 2008 (S. Sicard -Inrap-, occupation de l'âge du Bronze), enfin en 2009, R. Ferrette (Inrap) a réalisé une fouille de plusieurs enclos gallo-romains des Ier-IIe siècles (ensembles 5, 5bis et 6). Des traces d'occupations préhistoriques et de la protohistoire ancienne ont été également détectés, ainsi qu'une occupation du haut Moyen-Age.

L'emprise de la tranche 2 se situe immédiatement à l'ouest de l'ensemble 5 et 5bis fouillés en 2009. L'objectif du diagnostic est de vérifier si des occupations anciennes se développent sur cette parcelle.

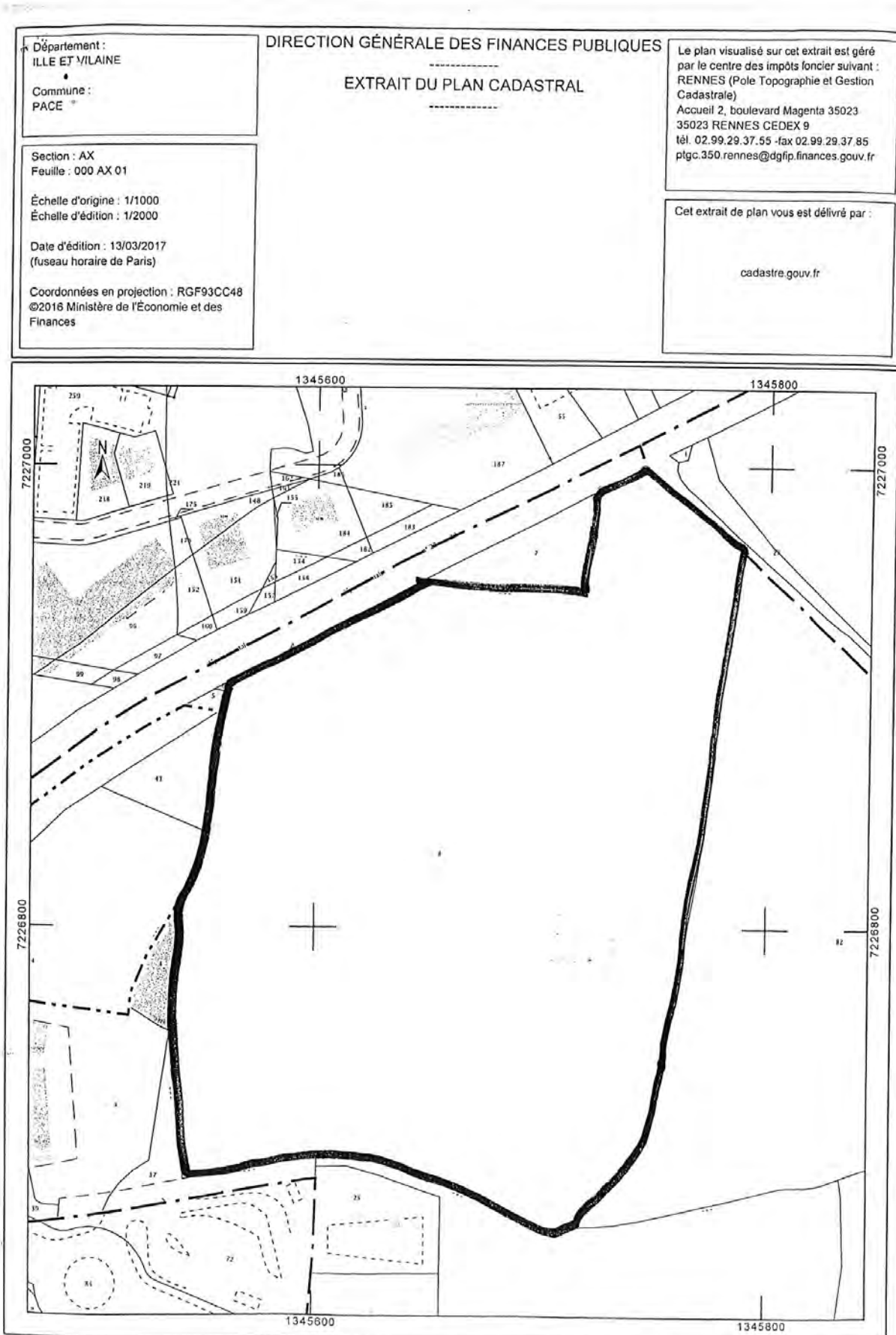
D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 27 mars 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/1404

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 136 380 0818 8

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «PACE Cesson-Sevigné, le 02/06/17 (35), ZAC LES TOUCHES - TRANCHE 2 »

Opération : D118767 – Arrêté n° 2017-091

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 31 mars 2017 portant sur le diagnostic dénommé « PACE (35), ZAC LES TOUCHES - TRANCHE 2 » sur la commune de Pacé dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D118767
PACÉ (35), ZAC LES TOUCHES - TRANCHE 2

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Pacé				
Lieu-dit	LIEU-DIT NON RENSEIGNE				
Cadastre	Pacé : Section AX, Parcelle 8				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-091	31-03-2017	57006 m ²	-	02/06/17
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-091, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Stéphane Bourne

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	7 jours	2 jours	Une pelle à chenilles	6 jours	3 jours
Technicien	6 jours		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	4 jours	Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	4 jours	1 jour			
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramologue)		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	6 jours	Juillet 2017

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2017-185
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-091

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2017-091 du 27 mars 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Pacé, ZAC Les Touches – tranche 2 (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Stéphane Bourne, Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Pacé.

Fait à Rennes, le 14 juin 2017

pour le Préfet de région,
 pour le directeur régional des affaires culturelles
 par délégation,

Yves Menez
 Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
 S. Bourne
 copie à : mairie de Pacé

COURRIER REÇU LE
 3571
 21 JUIN 2017
 10h00

II - Résultats

I. Introduction

I.1. Circonstances de l'intervention

Le projet d'extension de la Zac des Touches suivi par la société *Territoires* a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Ce projet se situe au niveau de la parcelle cadastrale AX 8, qui s'étend sur une surface de 5,7 hectares. Cette parcelle est localisée au sud-est de l'agglomération de Pacé (Ille-et-Vilaine), entre la route départementale n° 29 au nord, et une zone commerciale au sud (Fig. 1).

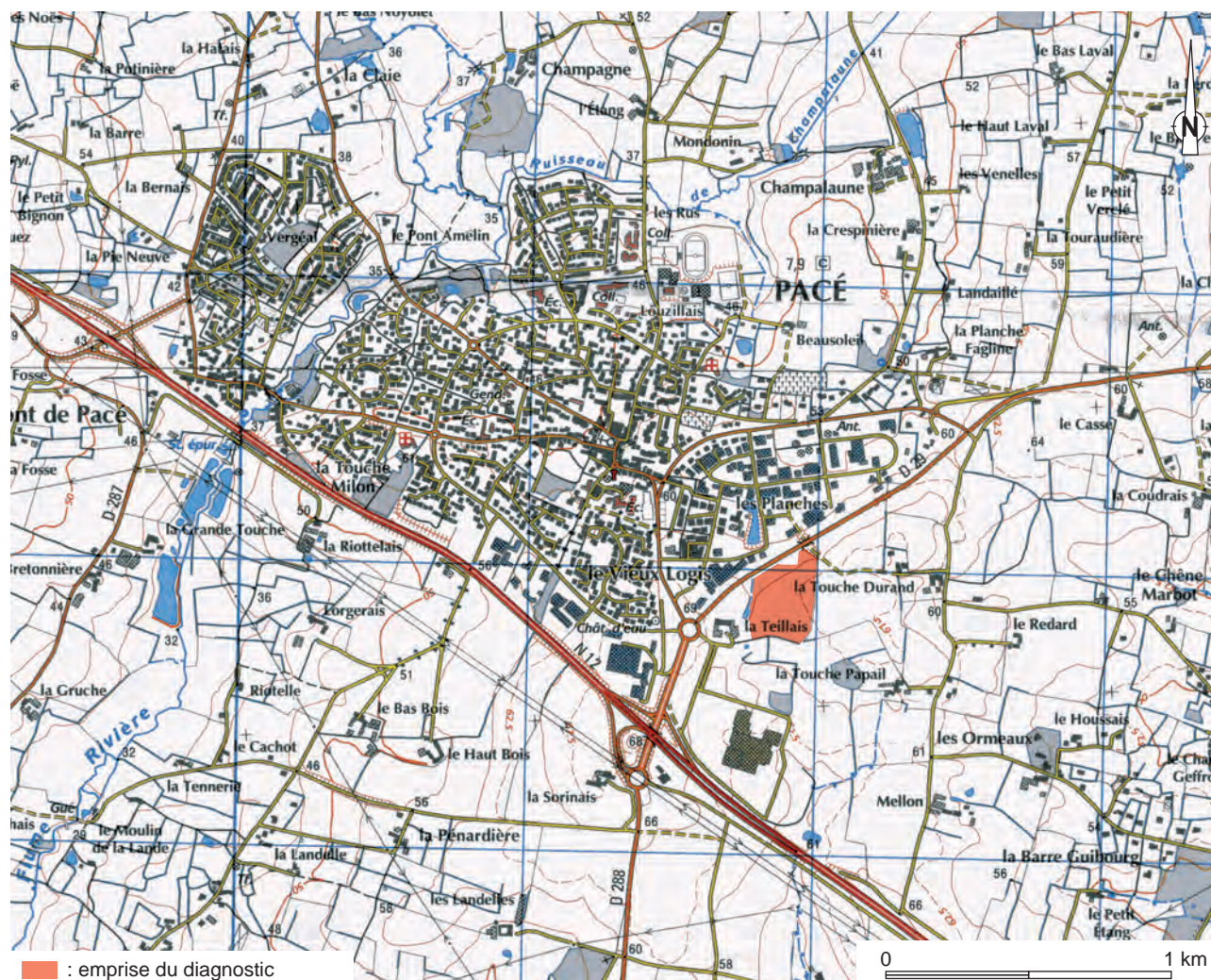


Fig. 1 : Localisation de l'opération © S. Jean, A. Desfonds, Inrap)

Notre intervention s'est déroulée du 24 juillet au 4 août 2017. Aucun site n'était répertorié a priori dans l'emprise du diagnostic, mais le contexte archéologique de ce secteur est riche à l'issue des nombreuses opérations d'archéologie préventive qui se sont succédées depuis 2006 dans le cadre de l'aménagement de la Zac. Six ensembles distincts datés du premier âge du Fer à la fin de l'Antiquité ont été découverts sur l'emprise de la première tranche de diagnostic (Aubry 2006 et Henaff 2007). Parmi ces sites, plusieurs ont fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique ; c'est le cas entre autre de l'ensemble 5/5bis, fouillé en 2009 (Ferrette 2012), et qui jouxte l'emprise de notre diagnostic à l'est.

La seconde tranche de diagnostic qui nous concerne ici a permis de découvrir un septième ensemble. Situé en bordure sud-ouest de l'emprise, à proximité de

la ferme de la Teillais, il semble se structurer autour d'un enclos circulaire qui se développe principalement hors emprise de nos travaux. Cette occupation semble se mettre en place au cours de la Tène finale (peut-être dès la Tène moyenne), et perdure jusqu'au 2^e ou 3^e siècle de notre ère.

Les objectifs de cette seconde tranche étaient de vérifier l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques pressentis, et d'évaluer les potentiels archéologiques de ce secteur afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en cas de menace sur leur préservation.

Ce rapport s'attache donc à apporter tous les éléments permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

I.2. Contexte de l'opération

I.2.1 Cadre naturel

La parcelle diagnostiquée occupe le versant ouest et nord d'une petite proéminence culminant aux alentours de 69 m et qui constitue le sommet d'un vaste plateau qui est bordé au nord et à l'est par l'Ille, et à l'ouest et au sud-ouest par la Flume (**Fig. 2**). Le terrain exploré se situe quant à lui à une altitude comprise entre 63 et 67 m d'altitude et présente une légère pente vers l'ouest et le nord. Le paysage est largement ouvert aujourd'hui suite aux nombreux remembrements qui se sont succédés au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle. Les cadastres de 1814 et 1851 montrent l'existence au 19^e siècle pour ce secteur d'un réseau de parcelle de taille déjà assez grande qui s'organisent autour de plusieurs chemins reliant le bourg de Pacé aux fermes de la Teillais, de la Touche Durand, de la Touche Papail, et des Planches. Quelques unes de ces limites sont encore visibles dans le paysage. C'est le cas par exemple du tracé du chemin desservant la ferme de la Teillais qui constitue les limites sud de notre intervention.

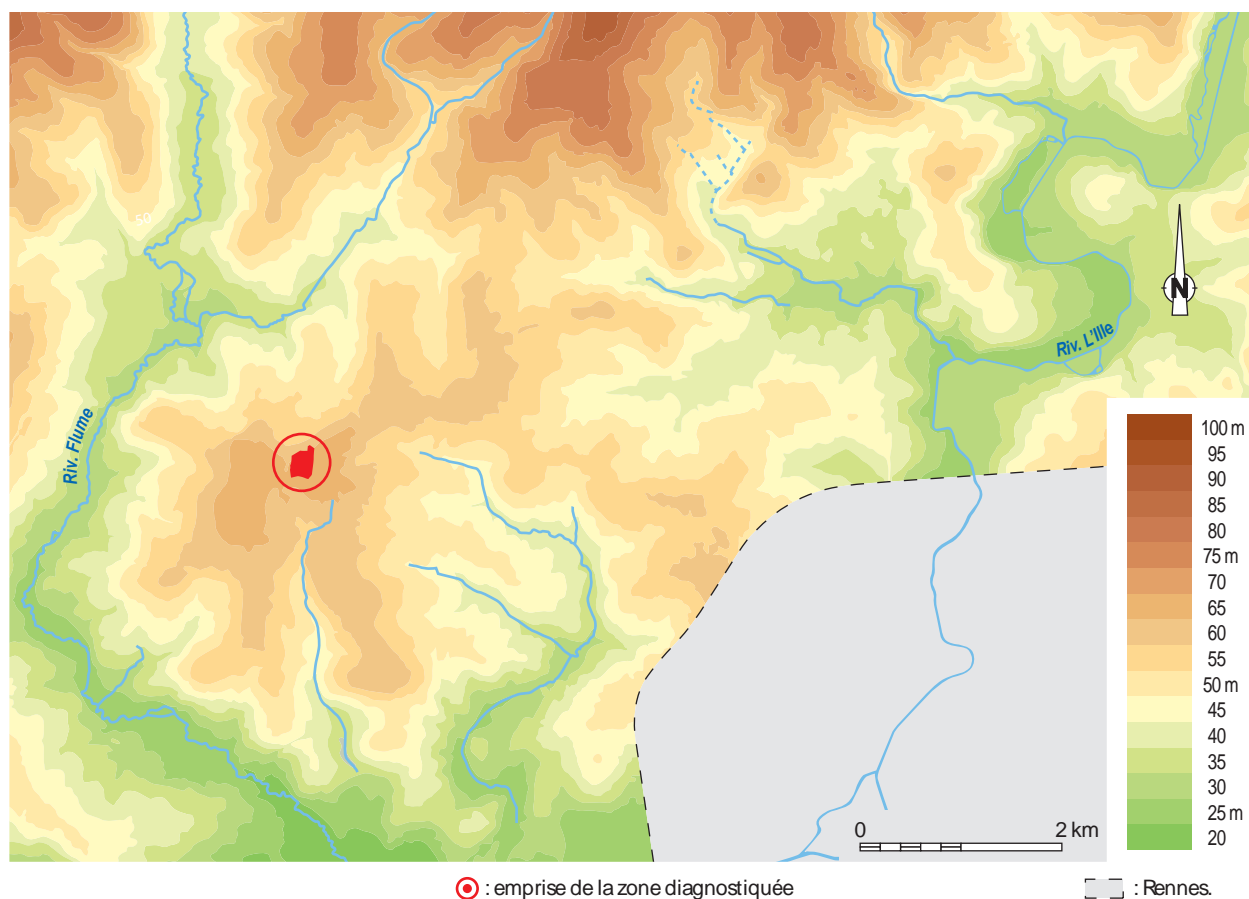


Fig. 2 : Implantation topographique du diagnostic de la Zac des Touches – tranche 2 © S. Jean, Inrap

I.2.2 Cadre géologique

La carte géologique indique la présence de limons loessiques qui coiffent le substrat schisteux (Trautmann et al. 1999, **Fig. 3**). Ce dernier n'a pas été atteint lors de la réalisation des sondages. L'épaisseur de la terre végétale est d'environ 0,3 m sur l'ensemble de l'emprise. Elle surmonte un niveau de limon brun gris à gris beige présentant de nombreuses taches d'oxydations brunes, dont l'épaisseur varie de 0,3 à 0,5 m. Le niveau de lisibilité des structures archéologiques se situe sous ce niveau, soit entre 0,6 et 0,8 m sous le niveau du sol actuel, mais il est toutefois probable, comme il a été observé au niveau des fouilles des ensemble 1 (Pacz-Rezende et al. 2009) et 5/5bis (Ferrette 2012) que les structures archéologiques apparaissent dès le sommet de cet horizon, juste sous la terre végétale. La destruction des parties supérieures des structures peut s'expliquer par des phénomènes d'érosion naturelle ainsi que par les activités agricoles récentes. De ce fait, l'état de conservation du site mis en évidence est médiocre. Aucun niveau de circulation contemporain de cette époque n'est conservé et seuls les creusements les plus conséquents ont pu être reconnus. Ceci implique une perte d'information importante relative aux structures moins bien ancrées, tels que les fossés de partitions ou les trous de poteau.

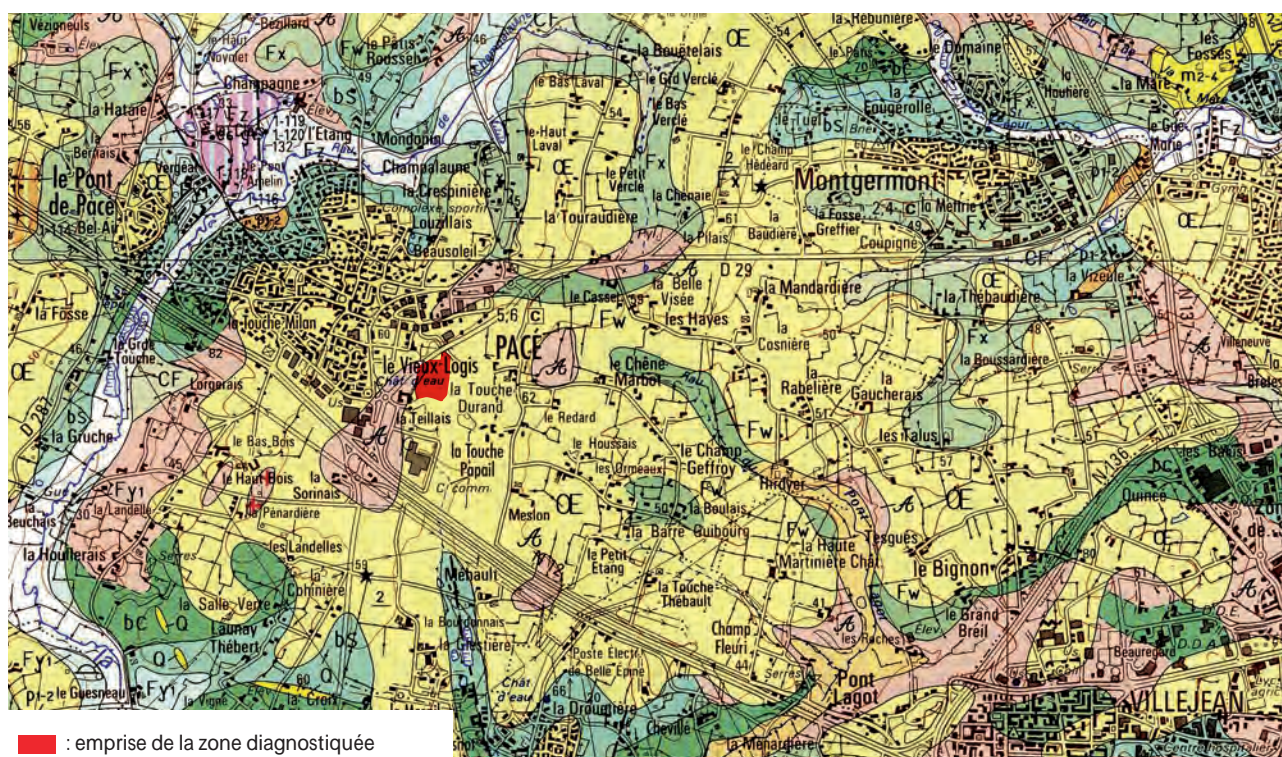


Fig. 3 : Carte géologique © Geoportail

I.2.3 Cadre archéologique

L'opération de diagnostic archéologique menée à Pacé se situe dans un environnement riche en vestiges anciens. La proximité de Rennes et les nombreux axes de communication rayonnant autour de la ville antique sont sans doute à l'origine d'une campagne densément peuplée, au moins dès l'Antiquité. Plusieurs voies anciennes sont connues dans ce secteur, en particulier la voie Rennes – Carhaix, dont le tracé, mal renseigné dans ce secteur, passerait à environ 2 km au sud de nos travaux (**Fig. 4**).

Le territoire de la commune de Pacé fait l'objet depuis les années soixante dix de nombreuses prospections pédestres (menée par le CERAPAR), et aériennes (menées entre autres par G. Leroux).

Le diagnostic réalisé ici s'inscrit dans le projet de la Zac des Touches, où plusieurs interventions de diagnostic et de fouille se sont déroulées depuis 2006.

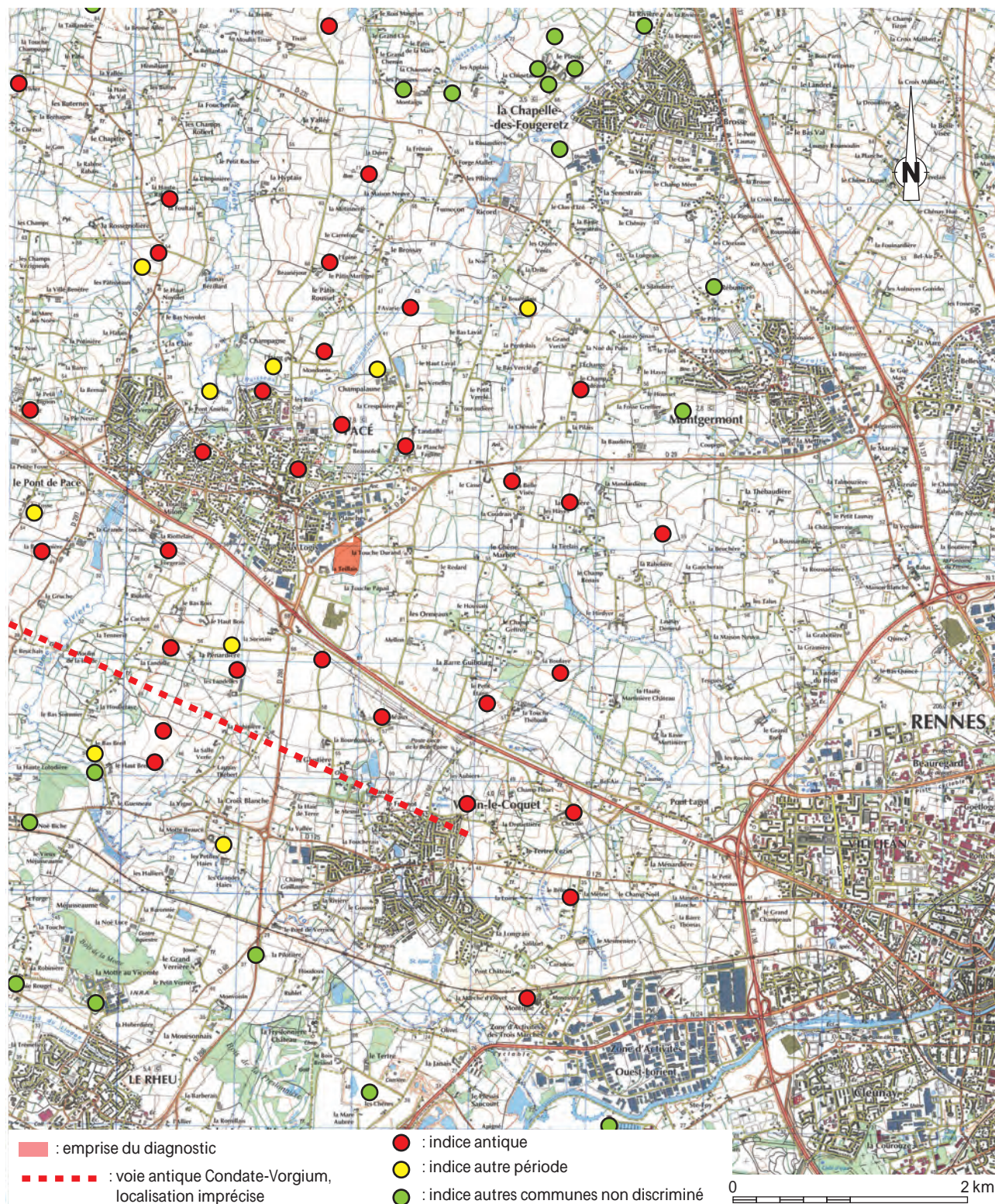


Fig. 4 : Carte archéologique © S. Jean, Inrap

Deux diagnostics ont été réalisés en 2006 et 2007 (Aubry 2006 et Henaff 2007). Ils ont respectivement concerné une surface de 48 hectares et 13,3 hectares. Ils ont permis de mettre en évidence une occupation continue du territoire du Néolithique à l'époque moderne avec un hiatus pour le Moyen-âge. Au total, ce sont six occupations distinctes, datés entre le premier âge du Fer et l'Antiquité, qui ont été découvertes (Fig. 5).



Fig. 5 : Plan des vestiges découverts lors des opérations de diagnostic de 2006 et 2007 et 2017 et de fouille de 2008 et 2009 © S. Jean, A. Desfonds, Inrap

Ces diagnostics ont également permis de mettre en évidence plusieurs trames parcellaires anciennes se succédant, datées entre le 1^{er} siècle avant notre ère et le 2^e siècle de notre ère.

Suite à ces découvertes, le Service Régional d'Archéologie a prescrit plusieurs fouilles. La première fouille a concerné l'ensemble 1 (Paez-Rezende 2008). Il est situé à 700 m au sud-ouest de l'emprise de nos travaux. Il correspond à un établissement agricole structuré par des enclos disposés autour d'une grande cour se situant au débouché d'un chemin de desserte. Cet établissement ne cesse d'évoluer durant son occupation qui s'étale de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère jusqu'au 2^e siècle de notre ère. Vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, un remaniement important conduit au déplacement de la zone d'habitat et à la mise en place des premières constructions sur fondations empierrées. Greniers, hangars ou étables, et probable meunerie attestent de la vocation agricole du domaine.

La seconde fouille prescrite par le Service Régional d'Archéologie a concerné l'ensemble 4, localisée à 350 m au sud de l'emprise de ce diagnostic. Elle a permis d'aborder une petite occupation du premier âge du Fer, associant habitat et zone artisanale, ainsi que quelques aménagements datant du 1^{er} siècle de notre ère (Sicard 2009).

La dernière intervention a concerné les ensemble 5/5bis et 6. Situé en limite orientale de l'emprise de notre diagnostic, il comprend un vaste enclos couvrant 3000 m². Il a été daté des 2^e et 3^e siècles de notre ère. Il a livré un bâtiment à vocation agricole ainsi qu'un secteur artisanal. L'enclos est devancé à l'ouest, sur la zone jouxtant l'emprise de nos travaux, par de nombreux fossés qui dessinent plusieurs chemins et semblent délimiter des espaces particuliers.

L'ensemble 6 est situé à 50 m à l'est du précédent. Il se caractérise par plusieurs enclos accolés regroupant à l'intérieur des édifices voués à des pratiques agro-pastorales (greniers sur pilotis, bâtiments agricoles sur poteaux plantés). Aucun habitat n'a été identifié, sans doute en raison de l'érosion naturelle du site. A l'intérieur des parcelles, des espaces vides de tout aménagement pourraient correspondre à l'emplacement d'édifices sur sablières basses, beaucoup moins ancrés dans le terrain naturel que les bâtiments agraires.

Notons la découverte ponctuelle, sur les 60 hectares de la ZAC, de quelques silex taillés et d'une hache polie indiquant une fréquentation des lieux dès la Protohistoire ancienne.

Les témoins de l'occupation du secteur au cours du Moyen-âge sont diffus. A la hauteur de l'ensemble 6, un enclos fossoyé partiellement étudié dans le cadre de la fouille semble apparaître au cours du haut Moyen-âge, et sur l'ensemble 5, un four d'époque carolingienne et des fosses silos ont été mis en évidence.

I.3. Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le diagnostic s'est déroulé du 24 juillet au 4 août 2017, mobilisant deux archéologues de l'INRAP, et la rédaction du présent rapport a été menée en septembre 2017.

Vingt-deux tranchées de longueur variable ont été réalisées de façon à couvrir systématiquement les 5,7 hectares concernés par le projet d'extension de la Zac. Elles ont été effectuées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de trois mètres de large travaillant en rétroaction. La profondeur de chaque tranchée a été conditionnée par l'apparition des vestiges ou du substrat, soit entre 0,4 et 0,9 m.

Les sondages couvrent une surface d'environ 6850 m², soit plus de 12 % de l'emprise du diagnostic.

Les structures archéologiques ont été inventoriées, numérotées et répertoriées. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une description complète renseignant entre autre leur niveau d'apparition, leurs dimensions ou la nature de leurs comblements. Ces données sont présentées en fin de rapport sous forme d'un tableau synthétique.

Des sondages ont été creusés à la pelle mécanique dans certains fossés rencontrés afin de connaître leur profil, leur processus de comblement et

de récupérer tout mobilier datant. Au vu du nombre important de fossés découverts, il a été décidé de ne traiter que les fossés constitutifs du parcellaire ancien. Les fossés appartenant au parcellaire moderne ou contemporain, à de rares exceptions près, n'ont donc pas été sondés. Certaines structures excavées de type trou de poteau ou fosse ont été fouillées manuellement. L'occupation antique se développant principalement hors emprise du diagnostic, il a été décidé de réaliser les ouvertures complémentaires nécessaires à la compréhension de l'organisation périphérique du site. Ainsi, deux grandes extensions ont été réalisées au niveau des tranchées 1 et 12.

Nous avons également suivis plusieurs fossés permettant de mettre en évidence des jonctions et des interruptions.

A l'exception d'une canalisation d'eau pluviale située en bordure ouest de l'emprise du diagnostic, aucun réseau ne traversait l'emprise de nos travaux.

Les structures sondées ont été relevées en coupe et en plan à l'échelle 1/20^e et certaines extensions, dont celles réalisées après la dernière levée topographique, ont été relevées au 1/100^e.

L'emploi d'un détecteur de métaux a permis de récolter de nombreuses monnaies modernes et contemporaines dans la terre végétale.

L'ensemble des minutes de terrain a été saisi informatiquement. Elles sont numérotées de 1 à 11, présentent les relevés manuels des tranchées au 1/200^e, les relevés des extensions au 1/100^e et les relevés des structures fouillées manuellement ou ayant fait l'objet de sondages mécaniques au 1/20^e.

Les tranchées, sondages et fenêtres ont fait l'objet d'un relevé par un topographe équipé d'un GPS.

Au terme de ce diagnostic, l'intégralité des ouvertures effectuées a été rebouchée, avec tri des terres végétales et stériles et chenillage de surface.

II. L'occupation archéologique

Au total, ce sont plus de 140 faits archéologiques qui ont été repérés (**Fig. 6**).

Les différents épisodes de fréquentation / occupation s'étendent de la Préhistoire à l'époque contemporaine :

- deux silex taillés ont été découverts dans les tranchées 9 et 16, ainsi que quelques tessons de céramique datable de la Protohistoire ancienne dans la tranchée 8. Découverts hors structure, ces quelques éléments pourraient indiquer une fréquentation des lieux au cours de la Protohistoire ancienne, même si leur position dans un contexte remanié oblige à la prudence. Notons qu'aucune structure n'a été identifiée pour cette période.
- une occupation délimitée par un enclos circulaire a été mise en évidence en bordure sud-ouest de l'emprise du diagnostic. A la suite des diagnostics et fouilles qui ont eu lieu sur l'emprise de la Zac des Touches, ce site a été nommé ensemble 7. Le mobilier céramique récolté, peu abondant, est daté de la Tène moyenne / la Tène finale au 2^e / 3^e siècle de notre ère. Seule l'extrémité orientale de l'occupation a été abordée, le cœur du site se situant hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme de la Teillais. Un réseau parcellaire, associé sans doute pour partie à cette occupation, a été identifié à l'est de l'ensemble 7. Les fossés le constituant délimitent plusieurs parcelles et un possible chemin.
- les autres vestiges mis au jour correspondent à des aménagements structurant le parcellaire moderne et contemporain (chemins, fossés de parcellaire, drains, haies, ainsi que nombreuses fosses de plantation d'arbre en bordure est de l'emprise). Certains de ces éléments figurent sur le cadastre napoléonien, dressé à Pacé en 1814 et en 1851. Dans l'angle sud-ouest de l'emprise et à proximité immédiate de l'occupation protohistorique et antique, un des bâtiments de l'ancienne ferme de la Teillais, détruit entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, a été abordé.

L'utilisation d'un détecteur de métaux a permis de récolter, disséminés sur l'ensemble de l'emprise, plusieurs objets métalliques dont une série de 21 monnaies, datées du début du 16^e siècle au milieu du 19^e siècle. Elles proviendraient d'épandages de fumure effectués au cours du 19^e siècle. Les résultats du diagnostic sont présentés par ordre chronologique de datation des vestiges.

II.1. L'ensemble 7 - une occupation fossoyée datée de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité

II.1.1 Présentation générale de l'ensemble 7

L'occupation mise en évidence dans l'angle sud-ouest de l'emprise du diagnostic comporte deux fossés courbes délimitant vers l'ouest une zone couvrant une surface d'environ 500 m² où se concentrent quelques fosses et trous de poteau. Ces deux fossés, espacés de 2,5 m l'un de l'autre, s'interrompent à proximité d'une grosse fosse interprétée comme un puits. A l'est de l'enclos, plusieurs fossés structurent l'espace périphérique. Certains délimitent des parcelles, d'autres un probable chemin. Deux fours ont également été identifiés en extérieur et à l'est de l'enclos, en relation avec les fossés de parcellaire.

Le cœur du site n'a pas été abordé. Il se situe hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme actuelle de la Teillais (**Fig. 7**). Au sud de l'enclos, l'occupation ne semble pas se poursuivre au-delà de la tranchée 11.

Les structures liées à cette occupation ancienne apparaissent entre 0,5 et 0,8 m sous le niveau de sol actuel. Leur comblement est constitué principalement de limon argileux gris clair présentant de nombreuses taches brunes d'oxydation. Ils sont recouverts par un horizon d'une quarantaine de centimètres constitué de limon argileux brun gris très compact de nature proche du comblement des structures anciennes. La nature de ces comblements se distingue clairement de ceux des fossés de parcellaires modernes et contemporains, ces derniers étant plus bruns et moins oxydés. Notons qu'un niveau de remblais de surface peu épais comportant de nombreuses ardoises de couverture et lié à la démolition

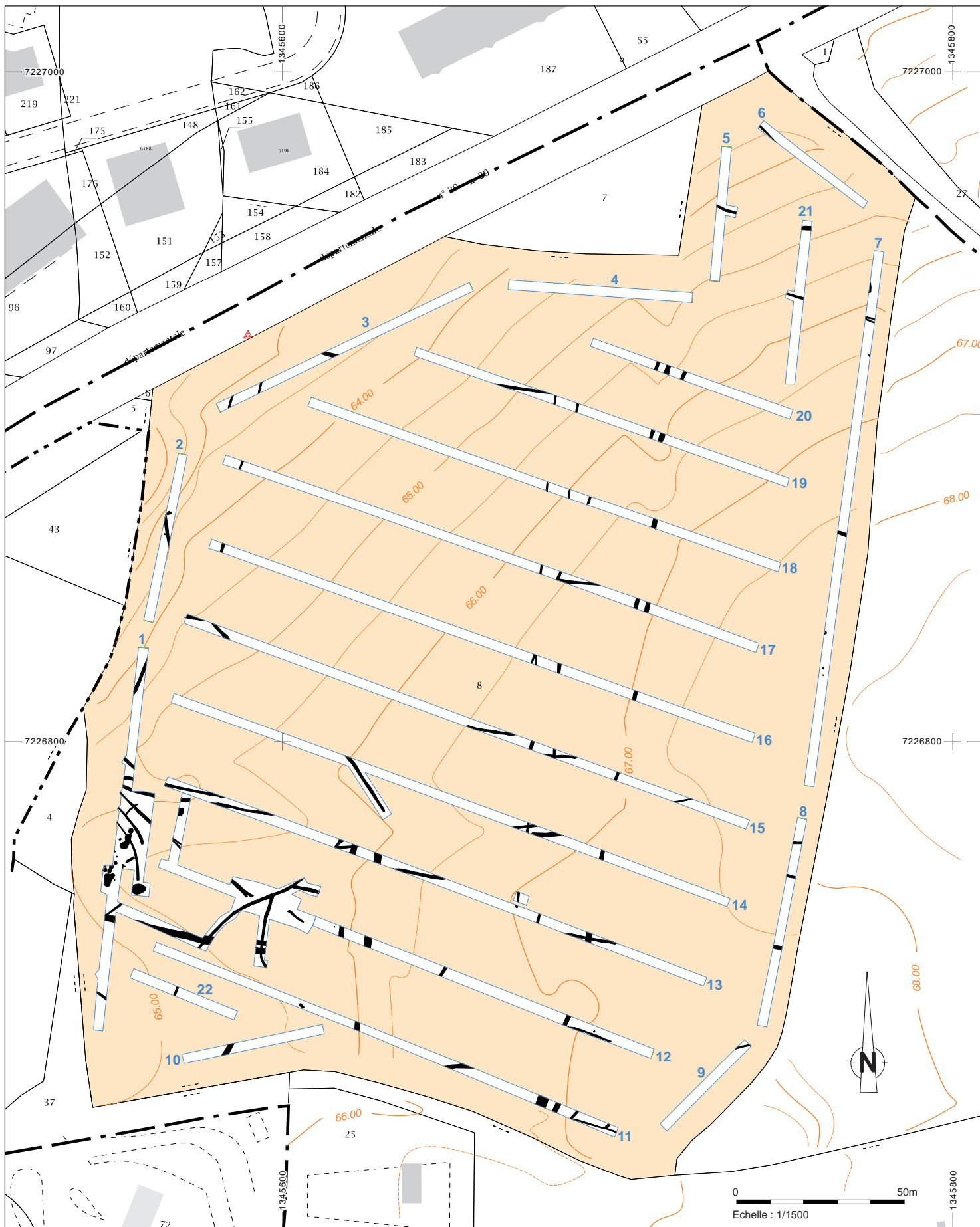


Fig. 6 : Extrait du cadastre communal, localisation des tranchées de diagnostic et répartition des vestiges archéologiques © A. Desfonds, Inrap



Fig. 7 : Plan général de l'occupation antique mise en évidence au sud-ouest de l'emprise du diagnostic © A. Desfonds, Inrap

de l'ancienne ferme de la Teillais a été observé sur près de 5000 m². Il recouvre pour partie l'enclos.

Le mobilier céramique découvert évoque une occupation longue du secteur ; les éléments les plus anciens indiquent la Tène finale, voire la Tène moyenne (3^e / 2^e siècle avant notre ère), et l'élément le plus récent, découverte emblématique de cette opération, correspond à un vase à visage dont la datation pourrait se situer entre le 2^e et le 3^e siècle de notre ère. Trois datations C14 sont en cours, mais malheureusement, les résultats ne nous sont pas parvenus avant le rendu de ce rapport. Le laboratoire de Beta Analytic, à qui nous avons confié les échantillons, a décidé, en raison de l'approche de l'ouragan Irma sur Miami (où se trouvent leur laboratoire), de bloquer à Londres les échantillons quelques temps dans l'attente d'un retour à la normal. Ces trois datations concernent d'une part les deux structures de combustion de la tranchée 12 et d'autre part le fossé 1.7 dont la contemporanéité avec l'enclos circulaire est sans équivoque.

Au vu de la longue période documentée par le mobilier céramique, près de six siècles, il est évident que de nombreux remaniements ont affecté la vie du site et que toutes les structures découvertes n'ont pas fonctionné de manière synchrone. A l'issue du diagnostic, l'évolution de l'aménagement des lieux reste toutefois à préciser en raison de l'indigence du mobilier céramique découvert et du manque d'informations relatives à la chronologie relative des différentes entités mises en évidence.

Ainsi, nous traiterons dans cette partie, sans distinction de période, tous les différents aménagements (à l'exception des fossés de parcellaire moderne et contemporain) découverts dans la partie sud-ouest de l'emprise du diagnostic.

II.1.2 les fossés courbes

Au niveau de la tranchée 1, les fossés 1.5 (A) et 1.6 (B), de délimitation courbe, constituent les limites nord-ouest de l'occupation. Ils se poursuivent vers l'ouest indiquant la poursuite de l'occupation hors emprise (**Fig. 8**).

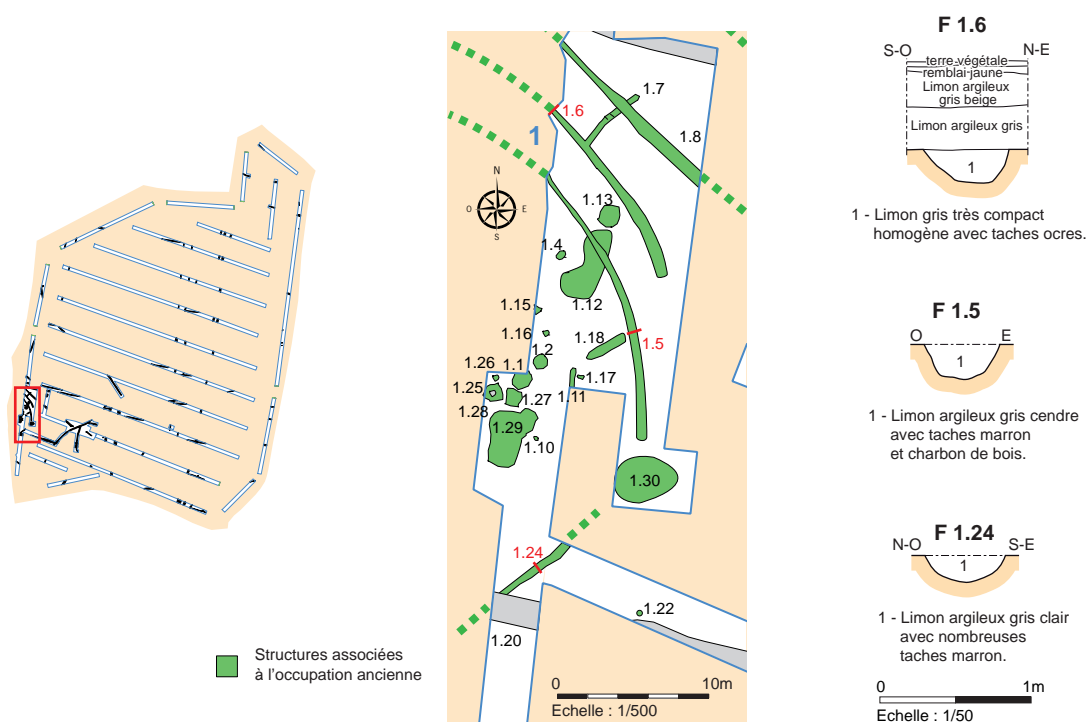


Fig. 8 : Plan détaillé des fossés courbes de la tranchée 1 et relevé des coupes des fossés 1.5, 1.6 et 1.24 © A. Desfonds, Inrap

Le fossé 1.5 constitue le cercle intérieur de l'enclos qui délimite un secteur plus dense en creusements anthropiques (fossés et trous de poteau). Il a été observé sur une longueur de 18,8 m et est orienté SSE/NNO. Son interruption a été mise en évidence dans l'extension réalisée à l'ouest de la tranchée 1. Elle se situe à 1,2 m de l'amorce du creusement du puits 1.30. Ce fossé a été sondé mécaniquement à deux reprises. Le sondage réalisé en bordure ouest de la tranchée 1 indique un fossé très arasé (non relevé). Le sondage effectué plus au sud indique quant à lui un fossé mieux conservé, mesurant entre 0,5 et 0,6 m de large pour une profondeur conservée de 0,23 m sous le niveau de décapage. Son profil est régulier avec un fond presque plat et des bords évasés (**Fig. 9**).

En surface de comblement, plusieurs fragments de terre cuite ont été observés (probables fragments de plaques foyères – non prélevés), ainsi qu'un tesson issu d'une jatte datable de la Tène moyenne ou de la Tène finale.

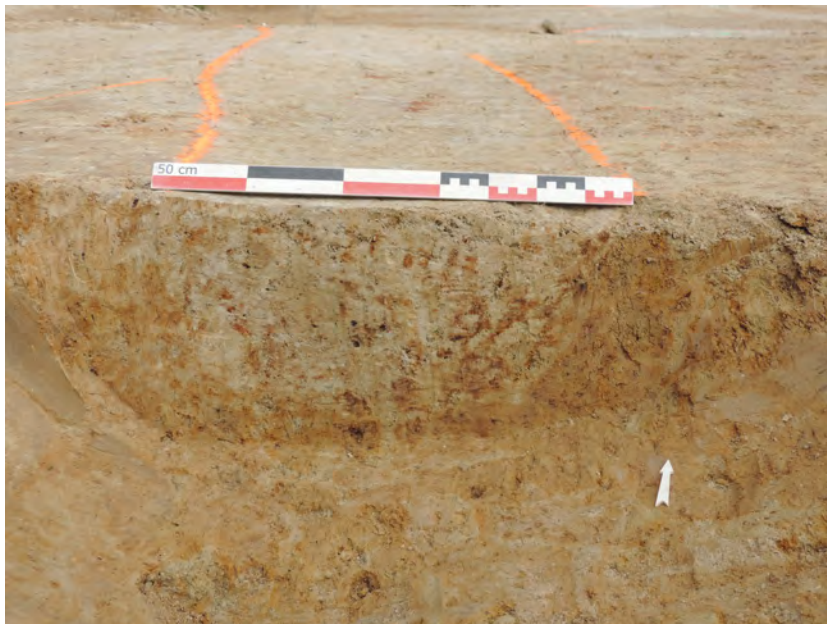


Fig. 9 : Vue de la coupe nord du fossé 1.5 © équipe du diagnostic, Inrap

sondage mécanique réalisé en bordure ouest de la tranchée 1 est de 0,65 m, et sa profondeur conservée de 0,21 m. Son profil en cuvette est régulier (**Fig. 10**). Un tesson de céramique datable de la fin de la Tène finale ou de la période gallo-romaine précoce provient de son comblement.

Le fossé 1.24 n'a été observé que sur 6 m de longueur. Du fait de la faible distance d'observation pour ce fait, sa délinéation semble rectiligne, mais il pourrait également être courbe. Il est orienté SO/NE. Comme pour le fossé 1.5, il est probable que 1.24 s'interrompe à proximité du puits 1.30. Le sondage manuel réalisé indique un profil en cuvette pour ce fossé, qui est conservé sur une profondeur de 0,18 m sous le niveau de décapage. Le fossé 1.24 est coupé par le fossé moderne 1.20.



Fig. 10 : Vue de la coupe nord-ouest du fossé 1.6 © équipe du diagnostic, Inrap

II.1.3 Des fossés de partition interne ?

Trois autres fossés ou segments de fossé ont été observés dans la tranchée 1 (Fig. 11).

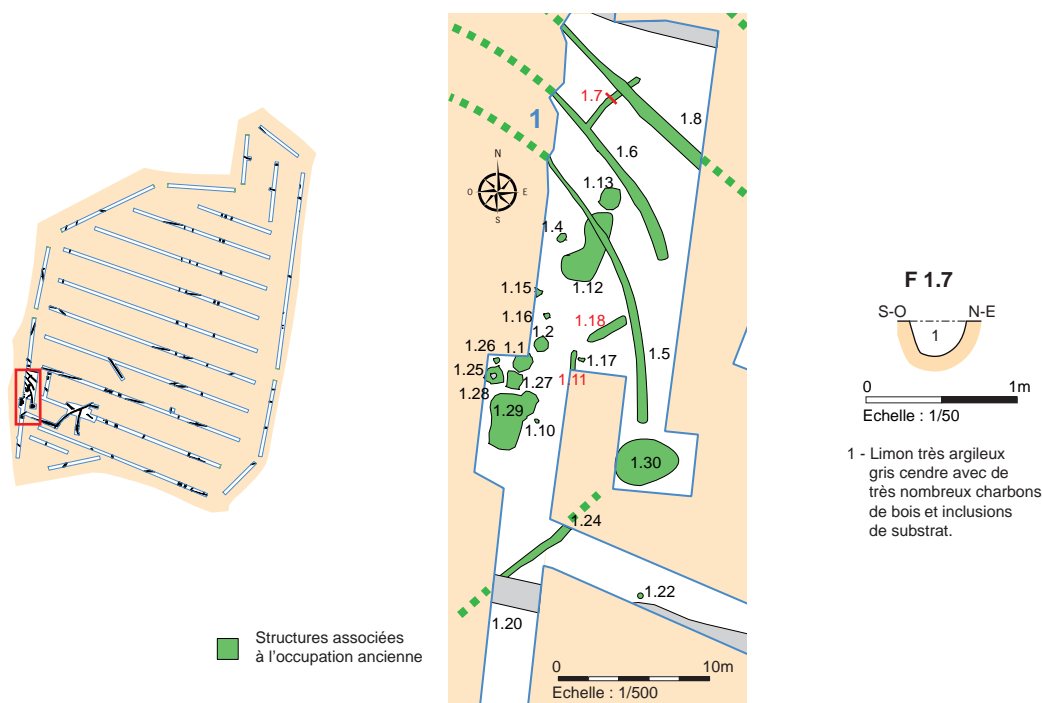


Fig. 11 : Plan détaillé des segments de fossé de la tranchée 1 et relevé de la coupe du fossé 1.7 © A. Desfonds, Inrap



Fig. 12 : Vue de la coupe nord-est du fossé 1.7 © équipe du diagnostic, Inrap

Le fossé 1.7 a été observé sur l'intégralité de son tracé, soit une longueur de 5 m. Il est orienté SSO/NNE, perpendiculairement à 1.6 avec lequel il fonctionne, et perpendiculairement également à 1.8 qui le recoupe. Un sondage manuel a été réalisé (Fig. 12). Il indique un fossé de 0,4 m de large pour une profondeur conservée de 0,22 m sous le niveau de décapage. Le comblement est constitué de limon argileux gris cendré et comporte de nombreux charbons de bois. Un fragment de céramique datable de la Tène provient de ce fait. Les observations de surface indiquent une concentration de charbons de bois dans le comblement de 1.6 au niveau de sa jonction avec 1.7, qui va dans le sens d'un fonctionnement synchrone de ces deux fossés. La céramique recueillie par ailleurs dans le comblement de ces deux fossés va également dans ce sens. Nous sommes dans l'attente d'une datation par C14 réalisé sur un charbon de bois issu du comblement de 1.7.

Le fait 1.11 a été observé sur 1,3 m de long. Il est orienté N/S. Son extrémité est arrondie. Le sondage manuel réalisé dans ce fossé indique un fait très arasé (0,05 m de profondeur conservé, non relevé), dont la nature reste indéterminée (segment de fossé de partition interne ?).

Le fait 1.18 a été décapé intégralement, mais aucun sondage n'a été réalisé. Il est orienté SO/NE et mesure 2,6 m de long pour une largeur de 0,65 m. Ses deux extrémités sont arrondies. Son extrémité nord-est est distante de 0,7 m du fossé 1.5. Ce fait pourrait correspondre à un élément de partition interne de l'enclos, voire à une fosse.

II.1.4 un puits

Le fait 1.30 a été découvert lors de la réalisation d'une tranchée d'évaluation dont le but était de confirmer le tracé du fossé 1.5. En surface de décapage, cette structure est apparue sous la forme d'une vaste anomalie circulaire d'environ 3,5 m de diamètre. Son emplacement, à proximité de l'extrémité du fossé d'enclos F5 indiquerait que ces deux structures ont fonctionné, pour un temps du moins, de manière synchrone (Fig. 8). Un sondage mécanique a été effectué permettant

d'aborder sa stratigraphie (**Fig. 13 et Fig. 14**). Pour des raisons de sécurité, le sondage a été interrompu à une profondeur de 1,9 m sous le niveau du sol actuel. Son fond n'a donc pas été atteint.

Le creusement montre un profil en entonnoir, avec des bords obliques à verticaux. A l'est de la coupe et à la base du sondage, le bord devient moins abrupt, indiquant le rétrécissement du diamètre de la structure. Son diamètre important à l'ouverture pourrait résulter de l'effondrement des parois supérieures du creusement, ou correspondre à un aménagement dont la nature reste à déterminer.

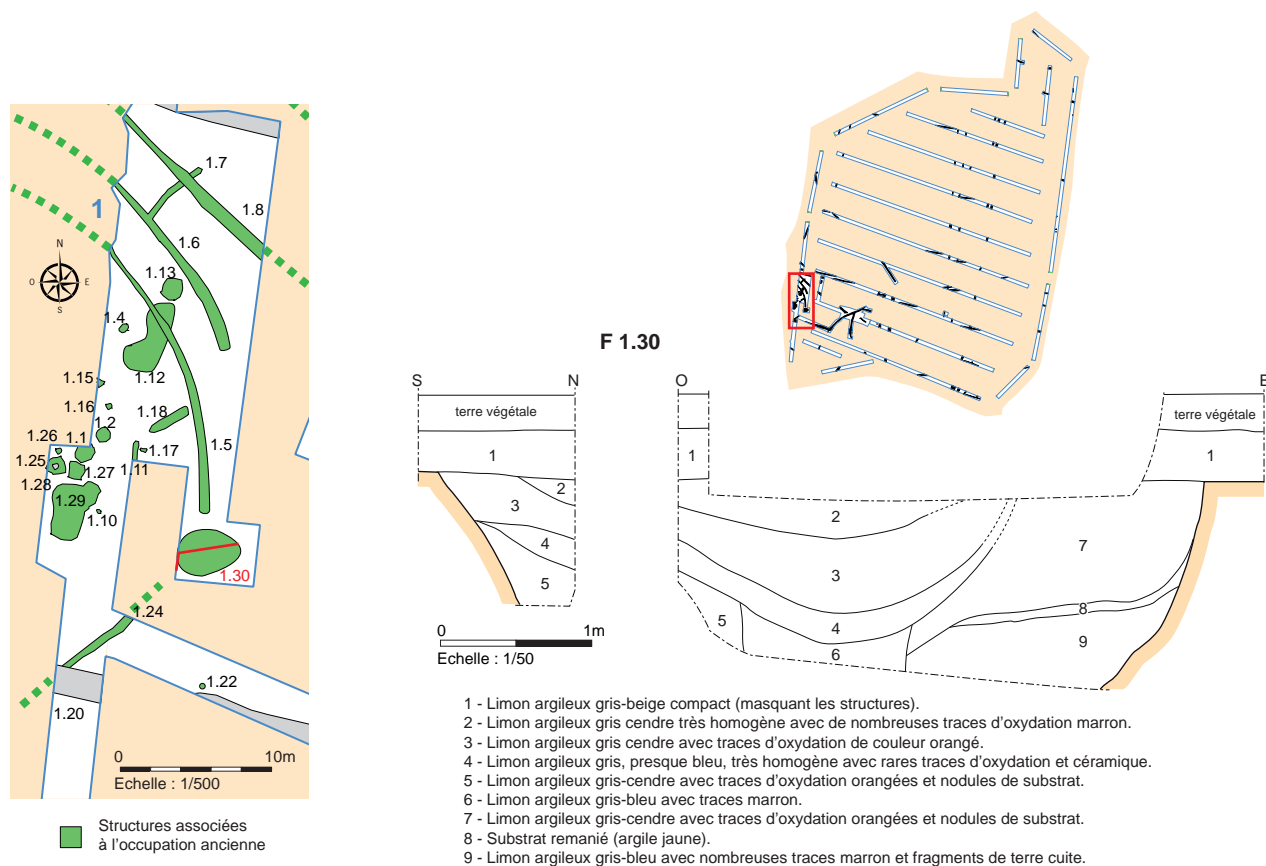


Fig. 13 : Relevé de la coupe du puits 1.30 © A. Desfonds, Inrap

L'analyse de la stratigraphie du comblement supérieur de cette structure indique l'existence de trois principales phases de comblement permettant d'identifier un probable puits (**Fig. 13**).

La première phase (US 5, 7, 8 et 9) est constituée de plusieurs niveaux de limons argileux à dominante grise incluant ponctuellement des nodules d'argile jaune de substrat remanié. Il pourrait s'agir d'apports liés au comblement de la dépression du puits après son abandon. A l'exception de quelques nodules de terre cuite très fragmentés (probables fragments de plaques foyères), ces niveaux n'ont pas livré de mobilier.

La seconde phase (US 6) est composée de limon argileux gris bleuté comportant de nombreuses taches d'oxydation brune. Si l'entrée du boyau du puits n'a pas été mise en évidence, on observe ici des limites verticales entre les US 5, 6 et 9. L'hypothèse du tassement progressif du comblement inférieur du puits ayant créé un affaissement des niveaux supérieur pourrait expliquer cette particularité. Ce niveau n'a pas livré de mobilier.

La dernière phase est composée d'une succession de trois couches (US 2, 3 et 4) constituées de limon argileux à dominante grise légèrement oxydé. Elle correspond au colmatage de la dépression résultant du tassement des couches sous-jacentes.

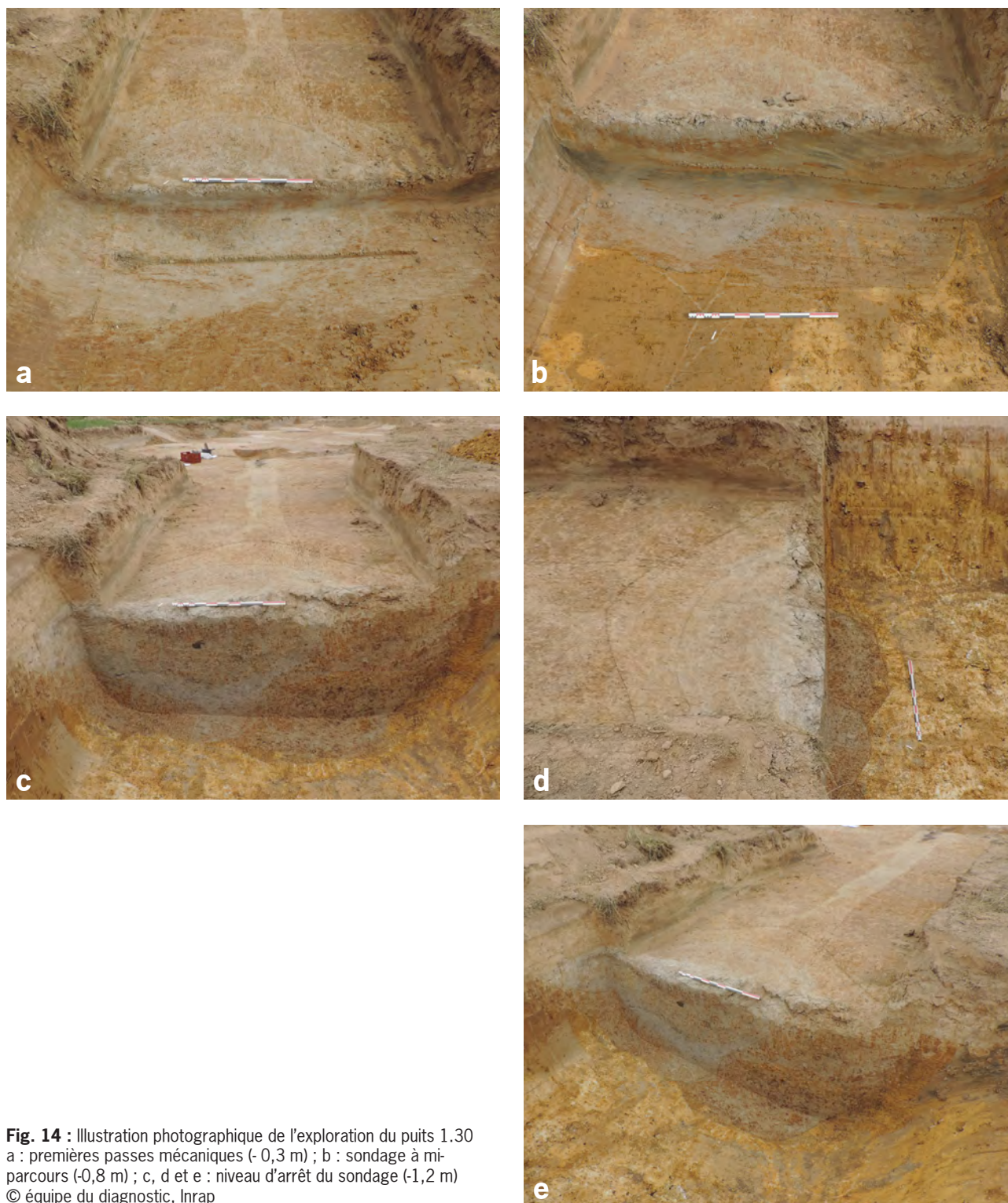


Fig. 14 : Illustration photographique de l'exploration du puits 1.30
 a : premières passes mécaniques (- 0,3 m) ; b : sondage à mi-parcours (-0,8 m) ; c, d et e : niveau d'arrêt du sondage (-1,2 m)
 © équipe du diagnostic, Inrap

Les US 3 et 4 ont livré un total de soixante tessons de céramique. Parmi ces restes, deux vases datés de la Tène finale proviennent de l'US 4, et un vase à visage daté du 2^e ou 3^e siècle de notre ère provient de l'US 3.

Si aucun indice ne permet de dater le creusement du puits, la présence de céramique datée de la Tène finale dans son comblement supérieur indique qu'il est sans doute déjà en grande partie comblé et hors d'usage dès cette période. La présence du vase à visage dans l'US 3 pose alors question. Il se pourrait que suite au tassement progressif des niveaux sous-jacents, une dépression était encore présente au cours du 2^e ou 3^e siècle de notre ère. Elle aurait alors pu servir de fosse dépotoir.

La présence de ce vase pose également la question de la perdurance de l'occupation au cours des premiers siècles de notre ère. En effet, le mobilier céramique antique est résiduel à l'issue du diagnostic. Cet état de fait pourrait être lié à l'état de conservation médiocre du site et à la disparition de la plupart des derniers niveaux d'occupation.

II.1.5 Les fosses

Neuf fosses ont été découvertes dans la tranchée 1. A deux exceptions près (1.13 et 12.19), ces fosses se situent toutes à l'ouest du fossé courbe 1.5. Leur remplissage est le plus souvent constitué d'un unique comblement composé de limon argileux gris clair montrant quelques taches brunes d'oxydation et

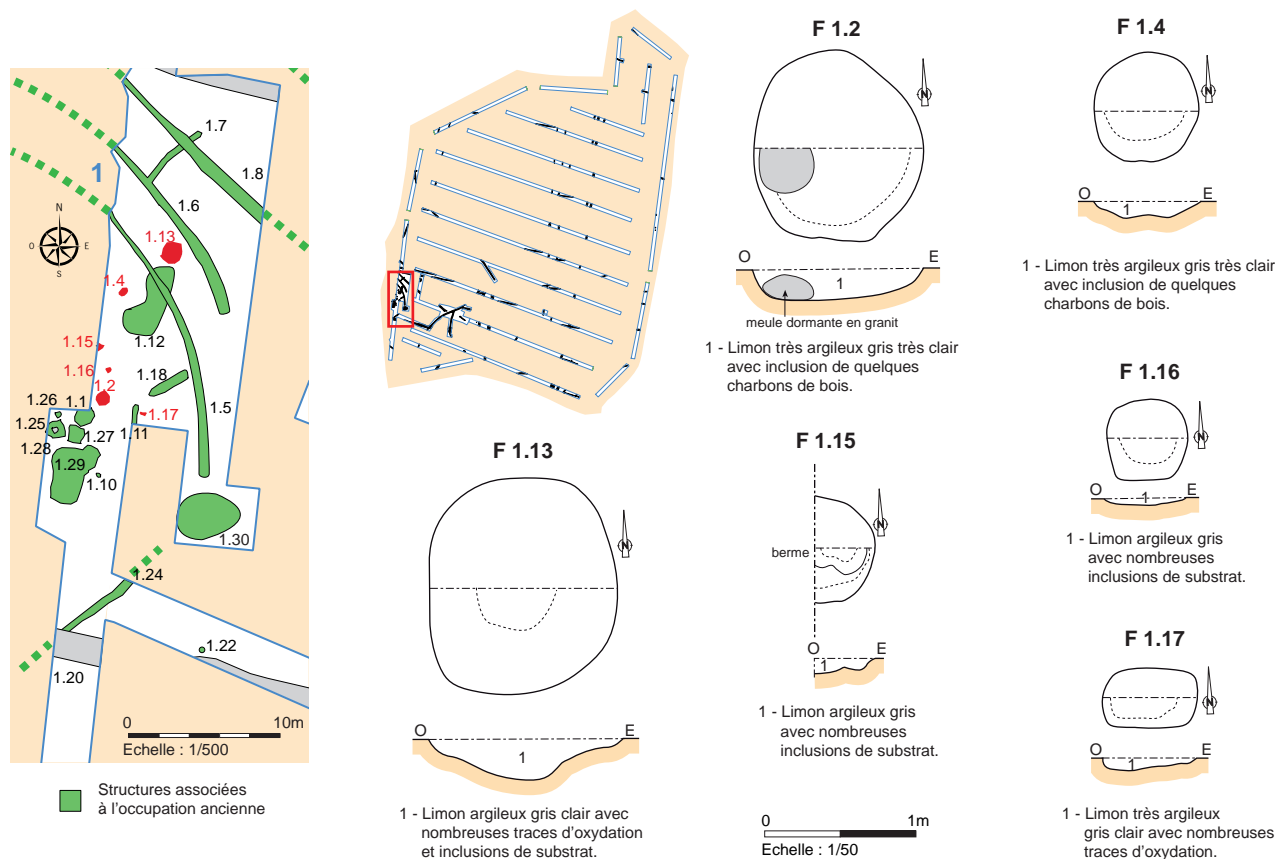


Fig. 15 : Plan détaillé du secteur délimité par le fossé courbe 1.5, localisation des fosses, et relevé des fosses 1.2, 1.4, 1.13, 1.15, 1.16 et 1.17 © A. Desfonds, Inrap

quelques charbons de bois.

Parmi ces fosses, six ont fait l'objet d'un sondage manuel (**Fig. 15**).

Le fait 1.2 correspond à une fosse plus ou moins circulaire qui mesure 1,25 sur 1,12 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,2 m. Son creusement en cuvette est régulier (**Fig. 16**). Une meta entière appartenant à un moulin rotatif manuel a été découverte dans son comblement. Sa morphologie pourrait la rattacher à l'époque gauloise (voir partie II.5.2).

Le fait 1.4 correspond à un fond de fosse circulaire mesurant 0,7 m de diamètre. Elle est conservée sur une profondeur de 0,12 m. Son creusement est irrégulier. Le fait 1.13 correspond à une grande fosse presque circulaire mesurant 1,42 sur 1,26 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,28 m. Son creusement dessine une cuvette irrégulière.

Le fait 1.15 se situe en bordure ouest de la tranchée 1. Son plan complet n'est pas connu car il se poursuit sous la berme. Il mesure 0,75 m de long pour une largeur minimale de 0,4 m et pour une profondeur conservée de 0,1 m. Son creusement est irrégulier.

Le fait 1.16 est circulaire. Il mesure 0,53 m de diamètre pour une profondeur conservée sous décapage de 0,04 m. Son fond est plat. Sa morphologie pourrait aussi évoquer un trou de poteau.

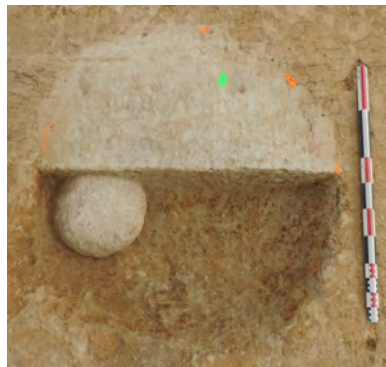


Fig. 16 : Vue vers le nord de la fosse 1.2
© équipe du diagnostic, Inrap

Le fait 1.17 est rectangulaire. Il mesure 0,64 sur 0,44 m pour une profondeur conservée sous décapage de 0,08 m. Son fond est presque plat. Sa morphologie pourrait également évoquer un possible trou de poteau pour cette structure. Le fait 1.12 correspond à une grande fosse de 4 m de long sur 1,5 m de large environ. Elle n'a pas été sondée, mais les observations de surface indiquent clairement son antériorité par rapport au fossé 1.5.

Le plan complet du fait 12.19 n'est pas connu à l'issue du diagnostic. Il s'agit d'une grande fosse de 3 m de long sur 1,5 m de large au minimum. Sa position, dans l'axe du fossé F, n'est pas sans rappeler le puits 1.30 qui se situe dans l'axe du fossé A.

II.1.6 Les trous de poteau

Les trous de poteau mis au jour sont principalement concentrés dans l'enclos, au niveau de la tranchée 1 (1.10, 1.25, 1.26). On note également l'existence d'un autre trou de poteau isolé plus à l'est (1.22) (Fig. 17).

Les faits 1.25 et 1.26 se situent en bordure ouest de l'extension réalisée à l'ouest de la tranchée 1. De plan circulaire, ils mesurent entre 0,35 et 0,4 m de diamètre, pour une profondeur conservée de 0,12 à 0,2 m sous le niveau de décapage (Fig. 18). Le trou de poteau 1.25, qui a livré quelques tessons datables de la Tène, coupe la fosse 1.28, ce qui atteste une fois de plus de l'existence de plusieurs phases et d'une évolution dans l'aménagement interne de l'enclos.

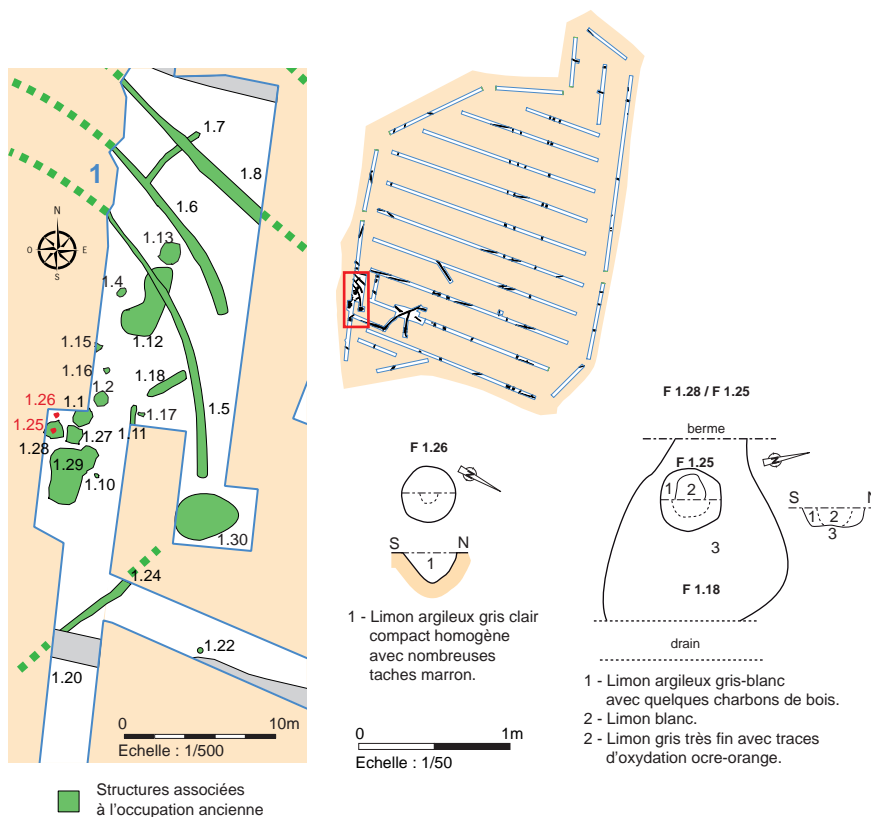


Fig. 17 : Localisation des trous de poteaux et relevé des faits 1.25, 1.26
© A. Desfonds, Inrap



Fig. 18 : Vue vers l'ouest des trous de poteau 1.26 et 1.26
© équipe du diagnostic, Inrap

II.1.7 les fours

Deux structures de combustion ont été découvertes à l'ouest de la tranchée 12. (Fig. 19). Elles se situent à distance de l'enclos circulaire, ce qui ne permet pas de les rattacher avec certitude à cette occupation. Nous sommes dans l'attente des résultats des datations par C14 pour ces deux fours.

Le four 12.4 est situé à proximité de l'intersection entre 12.3 et 12.5, en bordure sud du fossé 12.3. Il a été sondé avant réalisation de l'extension, ce qui a permis d'observer précisément les niveaux le recouvrant (Fig. 19 et 20). Il apparaît à 0,72 m sous le niveau du sol actuel ; sous le niveau de terre végétale, épais ici d'environ 0,3 m, on observe un horizon composé de limon argileux gris légèrement oxydé épais de 0,36 m, puis un niveau plus mince mais beaucoup plus oxydé épais de 0,1 m environ. Le comblement du four est quant à lui composé d'un limon argileux gris bleuté à noir, incluant un grand nombre de charbons de bois. Une sole rubéfiée a été observée ; elle couvre l'intégralité de la surface du four. L'extension réalisée a permis de dégager son plan intégral qui mesure 0,8 sur 0,6 m. Les observations de surface indiquent que le four est installé dans le comblement du fossé J.

La deuxième structure de combustion 12.14, localisée à 12 m à l'ouest du four 12.4, est quant à elle installée dans le comblement du fossé H. Elle mesure 1,06 sur 0,6 m (Fig. 19 et 21).

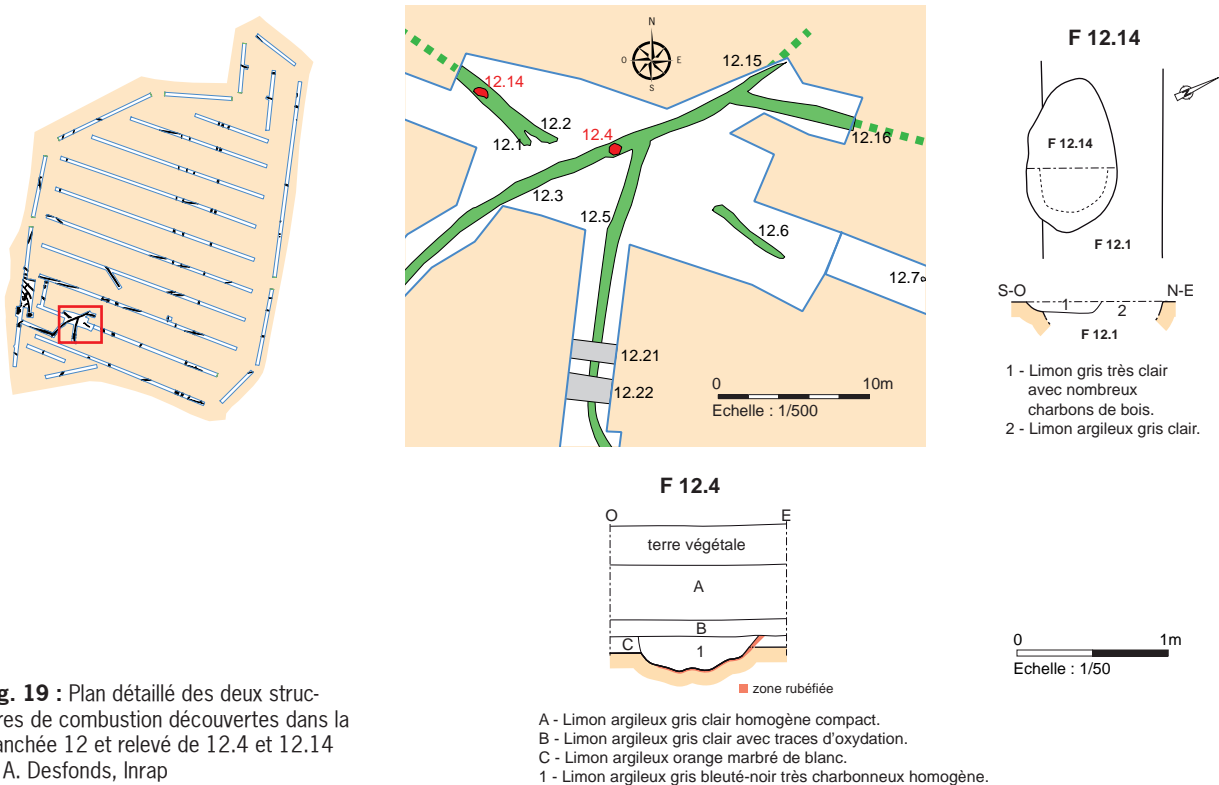


Fig. 20 : La structure de combustion 12.4 © équipe du diagnostic, Inrap



Fig. 21 : La structure de combustion 12.14 © équipe du diagnostic, Inrap

II.2. Le parcellaire ancien

Des fossés constituant plusieurs parcellaires anciens ont été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic. Les ouvertures complémentaires réalisées au niveau des tranchées 1, 12 et 14 ont permis de renseigner plusieurs jonctions de fossés et de mettre en évidence des interruptions matérialisant plusieurs passages entre les parcelles. Par ailleurs, l'existence de plusieurs fossés parallèles contigus pourrait indiquer l'existence d'un ancien chemin (**Fig. 22**). Par commodité de lecture et pour faciliter les descriptions qui suivent, nous avons attribué aux fossés apparaissant dans plusieurs tranchées un numéro de ligne distinct des numéros de faits ; au total, douze lignes ont été observées, elles sont numérotées de D à O.

II.2.1 Les fossés D, E, F, G, H et I, une voie en relation avec l'ensemble 7 ?

L'existence d'un chemin est suggérée par l'existence de deux fossés parallèles, nommés D et E, espacés d'environ 10 m. Ces deux fossés, orientés N/S, se situent dans l'alignement de plusieurs fossés observés lors de la fouille de l'ensemble 4 (Sicard 2008), et attribués au Haut-Empire (Ferrette 2012). Ils montrent une largeur à l'ouverture comprise entre 0,7 et 1 m. Le fossé D (12.16) a été sondé mécaniquement (**Fig. 23**). Son niveau d'apparition se trouve à 0,6 m sous le niveau du sol actuel. Ce fossé, large de 0,86 m au niveau de ce sondage, est conservé sur une profondeur de 0,32 m. Son profil régulier montre un fond plat et des bords plus ou moins évasés.

La voie change de direction à l'abord de l'enclos pour le contourner et adopte alors un axe SE/NO. Elle est bordée par le fossé F au nord et par le fossé G au sud.

Au nord, le fossé F se poursuit hors emprise vers l'ouest. Vers l'est, il est absent de l'extension réalisée à l'ouest de la tranchée 12. Il pourrait donc s'interrompre à proximité et à l'ouest de la fosse 12.19. Ce fossé a été sondé mécaniquement en bordure ouest de la tranchée 1 (**Fig. 24**). Il apparaît à une profondeur de 0,6 m sous le niveau de sol actuel. Sa largeur à l'ouverture est de 1 m et sa profondeur conservée est de 0,34 m. Son profil est régulier, avec un fond plat et des bords évasés. Son comblement est stratifié.

Le fossé G pourrait constituer le fossé bordier sud du chemin. Il a été sondé mécaniquement en bordure ouest de la tranchée 1. A cet endroit, le fossé est large de 0,9 m pour une profondeur conservée de 0,3 m. Son fond est plat et ses bords évasés. Ce fossé a livré deux tessons de céramique daté de la Tène, mais également 45 tessons appartenant à une cruche dont la datation se situe entre la deuxième moitié du 1^{er} siècle et la première moitié du 2^e siècle de notre ère.

Dans la tranchée 12 et dans l'alignement du fossé G, on observe 2 fossés parallèles et contigus (H et I) dont les extrémités ont pu être observées (**Fig. 25**). En surface du fossé H, des tessons de céramique datables de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère donnent également une orientation chronologique au début de l'Antiquité. L'extrémité du fossé I fait face au fossé J, matérialisant un passage de 1,5 m de large.

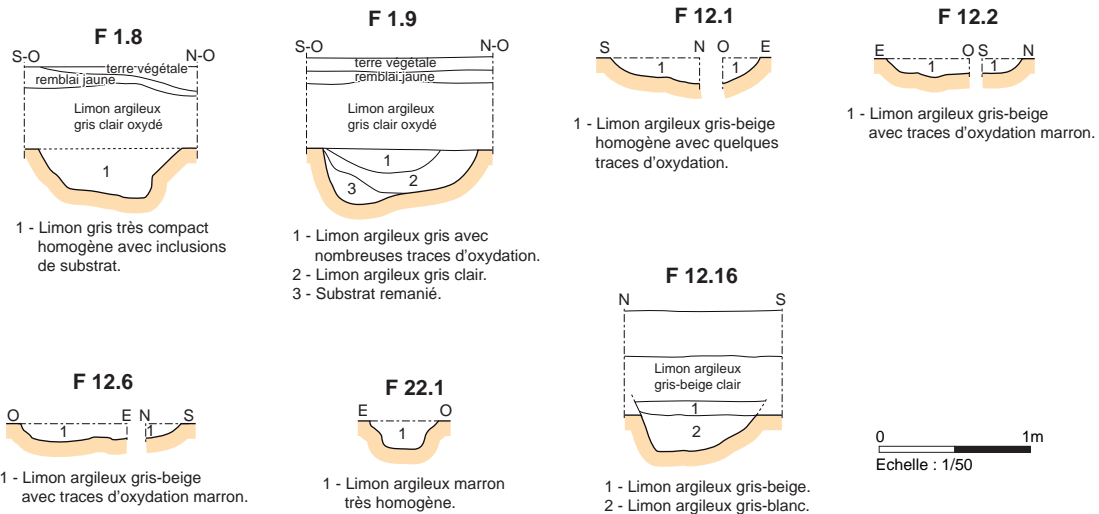
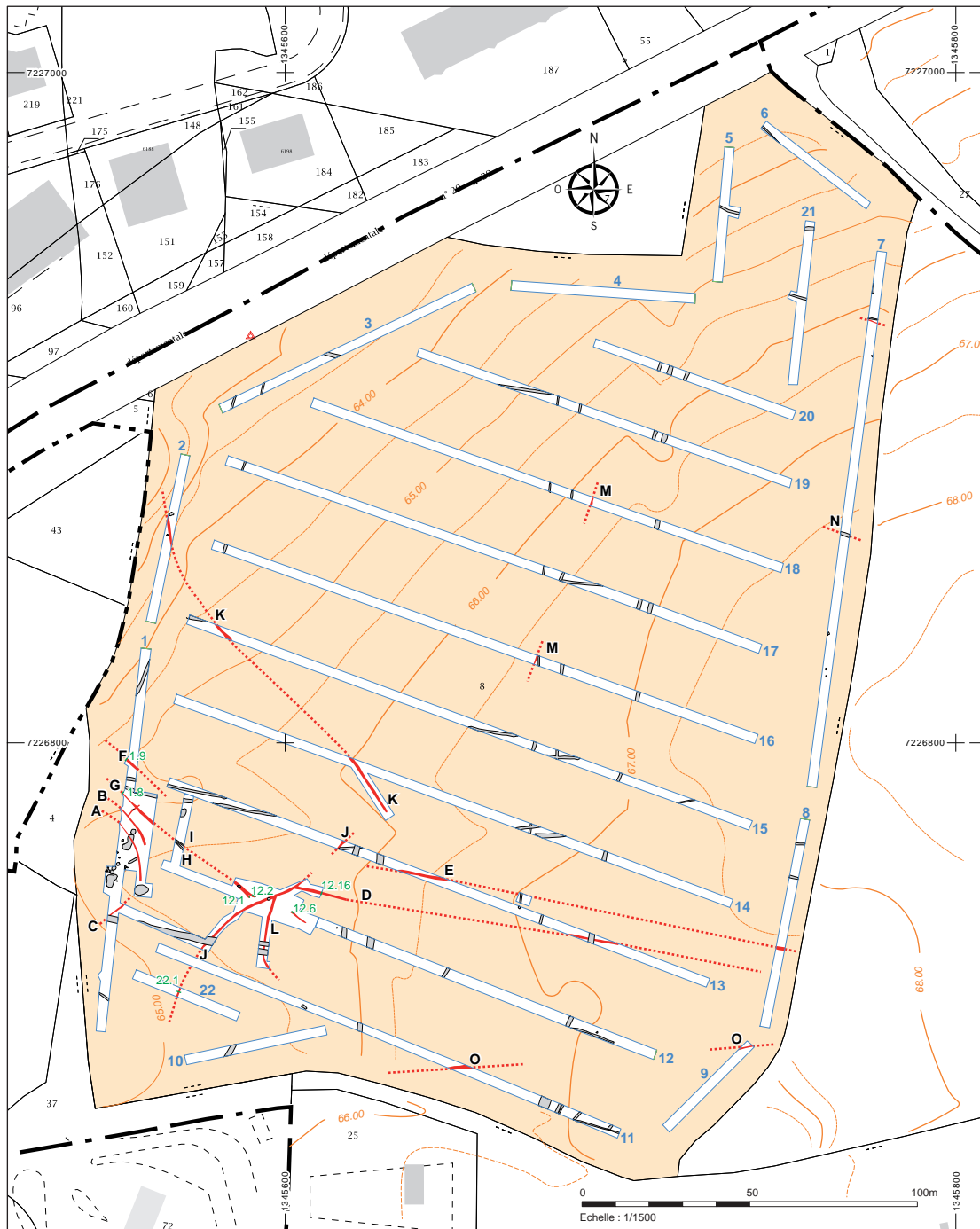


Fig. 22 : Plan général du parcellaire ancien mis en évidence au cours du diagnostic, localisation des sondages et relevés des fossés 1.8, 1.9, 12.1, 12.2, 12.6, 12.16 et 22.1 © A. Desfonds, Inrap



Fig. 23 : Vue de la coupe est du fossé 12.16 © équipe du diagnostic, Inrap



Fig. 24 : Vue de la coupe nord-ouest du fossé 1.9 © équipe du diagnostic, Inrap



Fig. 25 : Vue vers le sud des extrémités des fossés 12.1 et 12.2 © équipe du diagnostic, Inrap

II.2.2 Les fossés J, K et L

Le fossé J est sinueux. Son orientation générale est SO/NE. Il a été reconnu sur une longueur d'environ 70 m. Sa largeur est comprise entre 0,5 et 0,8 m. Il pourrait avoir fonctionné en même temps que les fossés H et I car ces derniers s'interrompent à proximité de son tracé, matérialisant un passage. Vers le sud, le fossé J a été reconnu en pointillé car ce secteur est perturbé par les remblais de démolitions liés à la destruction de l'ancienne ferme de la Teillais. Absent de la tranchée 11, on le retrouve au niveau de la tranchée 22. Si les données du diagnostic ne permettent pas de l'affirmer, on peut supposer que ce fossé s'interrompt au nord au niveau du passage de la voie, entre les tranchées 13 et 14, à moins que ce fossé ne soit pas contemporain de la voie.

Le fossé K s'interrompt au niveau de l'extension réalisée dans la tranchée 14. Cette interruption se situe à environ 5 m du passage supposé du fossé J. Ceci

indiquerait l'existence d'un passage et va dans le sens d'une contemporanéité de fonctionnement des fossés J et K. Le fossé K a été sondé mécaniquement à l'ouest de la tranchée 15, ou il est recoupé par un fossé moderne figuré sur le cadastre napoléonien (**Fig. 26**).

Le fossé L est quant à lui orienté N/S. Il se greffe au nord sur le fossé J. Rectiligne sur ses 8 premiers mètres depuis sa jonction avec J, le fossé L s'incurve légèrement vers le sud-est. Il a été observé sur 20 m linéaire. Notons également l'existence d'un segment de fossé (12.6), long de 6 m et orienté SE/NO. Un sondage réalisé dans son extrémité sud indique une profondeur conservée de 0,12 m. Ce fait pourrait participer de l'aménagement de ce secteur, dont la vocation artisanale peut être supposée au vu de la présence des deux fours accolés aux fossés H et J.



Fig. 26 : Vue de la coupe sud-est du fossé 15.2 © équipe du diagnostic, Inrap

II.2.3 Les fossés M, N et O

Le fossé M est orienté SSO/NNE. Il est large de 0,4 à 0,6 m. Il pourrait fonctionner avec le fossé N qui lui est perpendiculaire. Il pourrait également constituer la suite du fossé courbe J.

Le fossé N a été observé à une seule reprise. Il mesure 1,1 m de large. Son orientation E/O est perpendiculaire au fossé M avec lequel il pourrait fonctionner.

Le fossé O est situé dans l'angle sud-est de l'emprise du diagnostic. Il mesure 0,7 m de large et n'a pas été sondé. La datation de ce fossé reste indéterminée, mais son orientation ne semble pas coïncider avec la trame parcellaire moderne et contemporaine.

II.2.4 Discussions sur le parcellaire ancien

L'extension effectuée à l'ouest de la tranchée 12 a permis de mettre en évidence les jonctions entre les fossés J, L et D ainsi que l'interruption des fossés H et I. Les observations de surface ne montrent aucune différence de comblement entre les différents fossés au niveau de leurs intersections ou jonctions. Leur fonctionnement contemporain est donc probable. Les interruptions de H et I à seulement 1,5 m du fossé J vont également dans ce sens.

Si les données du diagnostic ne permettent pas de l'affirmer, on peut supposer que le fossé J s'interrompt au niveau du passage du chemin, à moins que ces deux entités ne soient pas contemporaines.

Après avoir abordé les différents fossés anciens découverts dans l'emprise de ce diagnostic, se pose la question du raccordement de ce système parcellaire avec celui mis en évidence lors des opérations de diagnostic et de fouille qui se déroulent plus à l'est.

Dans le cadre du rapport de fouille effectué sur les ensemble 5/5bis, une synthèse a été réalisée concernant l'évolution du parcellaire sur l'emprise de la première tranche de diagnostic de la Zac des Touches, depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'au 2^e et 3^e siècle de notre ère (Ferrette 2012). Trois trames de parcellaire distinct ont été identifiées (**Fig. 27**) :

- la première (en orange) est orientée SE/NO et SO/NE. Elle est associée à l'ensemble 1 et se développe jusqu'aux abords immédiats de notre emprise de diagnostic. Elle est datée entre le 1^{er} siècle avant notre ère et le 2^e siècle après notre ère.
- la seconde (en bleu) est orientée SSE/NNO et OSO/ENE. Elle est associée à l'ensemble 6 et est datée du Haut-Empire. Elle se développe également jusqu'aux abords immédiats de notre emprise. Le fossé O, bien que légèrement divergent, pourrait se rattacher à cette trame parcellaire.
- la troisième, datée du Haut-Empire, est orientée N/S et E/O (en vert). Les fossés D et E, probables fossés bordiers d'un chemin, pourraient s'intégrer à ce parcellaire. Ils se situent dans l'alignement du fait 97 de l'ensemble 4 (Sicard 2008).

Lors de la fouille de l'ensemble 5/5bis, plusieurs chemins ont été mis en évidence. Aucun n'a été observé dans l'emprise de nos travaux. On peut alors évoquer l'hypothèse que le chemin n° 4 tourne et constituerai le prolongement du chemin n° 8. Le chemin n° 5 pourrait quant à lui s'interrompre au niveau de la limite d'emprise de notre diagnostic (Ferrette 2012, p. 210).



Fig. 27 : Organisation supposée des principales trames parcellaires depuis la fin du 1^{er} siècle avant notre ère (d'après Ferrette 2012) © S.Jean et A. Desfonds, Inrap

II.3. Synthèse et discussions sur l'ensemble 7 et le parcellaire ancien associé.

L'ensemble 7 est localisé au sud-ouest de l'emprise du diagnostic, sur un léger replat à une altitude comprise entre 64 et 65 m NGF.

L'enclos circulaire mis en évidence délimite une zone où se concentrent quelques fossés et trous de poteau. Un puits, situé à proximité de l'interruption du fossé d'enclos A, a également été identifié. À l'est de l'enclos, plusieurs fossés structurent l'espace périphérique, délimitant des parcelles et un probable chemin. Deux fours ont également été identifiés en extérieur et à l'est de l'enclos, en relation avec les fossés de parcellaire. Le cœur du site n'a pas été abordé car il se situe hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme actuelle de la Teillais. De ce fait, l'étendue de cette occupation reste inconnue à l'issue de nos travaux. Pour la partie observée dans l'emprise de ce diagnostic, la zone centrale de l'occupation délimitée par le fossé d'enclos circulaire couvre une surface de 500 m².

Les structures liées à cette occupation sont dans l'ensemble très arasées. Ce mauvais état de conservation est lié d'une part à l'érosion naturelle et d'autre part à la configuration du terrain, qui implique un décapage jusqu'au substrat sain pour voir apparaître les structures.

Le mobilier céramique évoque une occupation longue du secteur ; les éléments les plus anciens (les plus nombreux) indiquent la Tène finale, voire la Tène moyenne (3^e / 2^e siècle avant notre ère), et l'élément le plus récent correspond à un vase à visage dont la datation pourrait se situer entre le 2^e et le 3^e siècle de notre ère.

Au vu de la longue période documentée par le mobilier céramique, près de six siècles, il est évident que de nombreux remaniements ont affecté la vie du site et que toutes les structures découvertes n'ont pas fonctionné de manière synchrone. À l'issue du diagnostic, le phasage du site reste à préciser en raison de l'indigence du mobilier céramique découvert et du manque d'informations relatives à la chronologie relative des différentes entités observées. Les trois datations C14 en cours permettront sans doute d'affiner et de préciser la chronologie du site. Si la majorité du mobilier datant récolté s'apparente à la fin de l'âge du Fer, il est possible au vu de l'état de conservation du site, que les traces des dernières phases d'occupation soient sous représentées. En effet, l'état d'arasement du site nous prive sans doute de la plupart des derniers niveaux d'occupation et des vestiges mobiliers qu'ils renfermaient.

II.4. L'occupation du territoire à l'époque moderne et contemporaine

II.4.1 Les vestiges fossoyés mis en évidence

De nombreux fossés correspondant à des limites parcellaires modernes et/ou contemporaines, ainsi qu'un ancien chemin récemment abandonné ont été observés sur l'emprise du diagnostic. La superposition du cadastre napoléonien (dressé à Pacé en 1814 et 1851) et des cartes d'état-major anciennes sur le plan des vestiges fossoyés découverts (**Fig. 28**) et la consultation de plusieurs photos aériennes anciennes (**Fig. 29**) permettent de valider leur fonctionnement récent. Leur comblement est le plus souvent brun gris, moins oxydé que les fossés constituant le parcellaire ancien, et livre ponctuellement du mobilier (verre, métal, faïence, plastique) permettant de confirmer leur comblement au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. À quelques exceptions près, ces éléments constitutifs du parcellaire contemporain n'ont pas été sondés.

La période contemporaine est également illustrée par plusieurs fosses de plantation d'arbres, concentrées principalement à l'est de l'emprise.

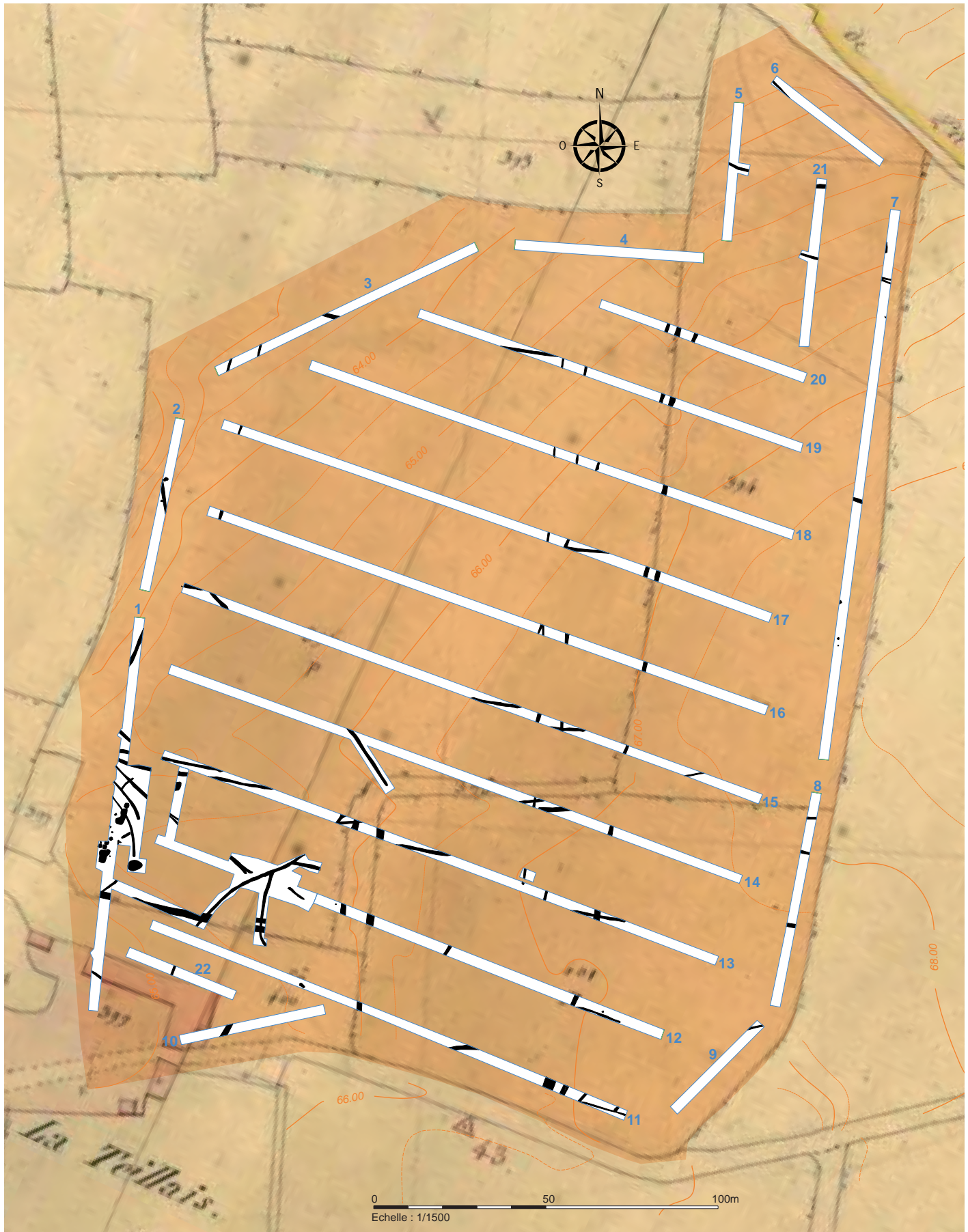


Fig. 28 : Localisation des vestiges découverts sur fond cadastral de 1814 © A. Desfonds, Inrap



Fig. 29 : Cliché aérien de 1960 © Geoportail

II.4.2 L'ancienne ferme de la Teillais

Dans l'angle sud-ouest de l'emprise du diagnostic, à seulement 20 m au sud de l'enclos circulaire se situait l'ancienne ferme de la Teillais. Figurée sur les cadastres de 1814 et 1851 (Fig. 28), elle a été détruite dans la première moitié du 20^e siècle. Sur le cliché aérien de 1948, consultable sur le site Geoportail de l'IGN, on observe encore une zone plus blanche à l'emplacement de l'ancienne ferme. Seul un des bâtiments est situé dans l'emprise du diagnostic. Une tranchée de fondation a été identifiée (1.32). Un niveau de remblais peu épais (20 cm au maximum) a été observé sur près de 2000 m². Il correspond à l'étalement des matériaux de démolition et est composé de fragments d'ardoises de couverture, de céramique contemporaine, de fer, de fragments de verre et de quelques pierres.

II.4.3 Les monnaies modernes et contemporaines découvertes dans la terre arable

Un passage systématique du détecteur de métaux entre les tranchées a permis de récolter 21 monnaies datées du début du 16^e siècle au milieu du 19^e siècle (voir partie II.5.3). Un pointage a été réalisé permettant d'obtenir un plan de leur dispersion. Même si la représentativité de la surface prospectée reste faible (entre 10 et 20 % de la surface totale de l'emprise), il est intéressant de noter une densité plus forte de monnaie au niveau des tranchées 15 et 16 (Fig. 30). La présence de ces monnaies dans la couverture arable peut s'expliquer par l'apport de fumure par les agriculteurs sans doute au cours du 19^e siècle. Cette pratique consistait à prélever, dans les cours des fermes, les apports organiques créés par l'élevage (fumiers) et à les épandre sur les terres cultivées.

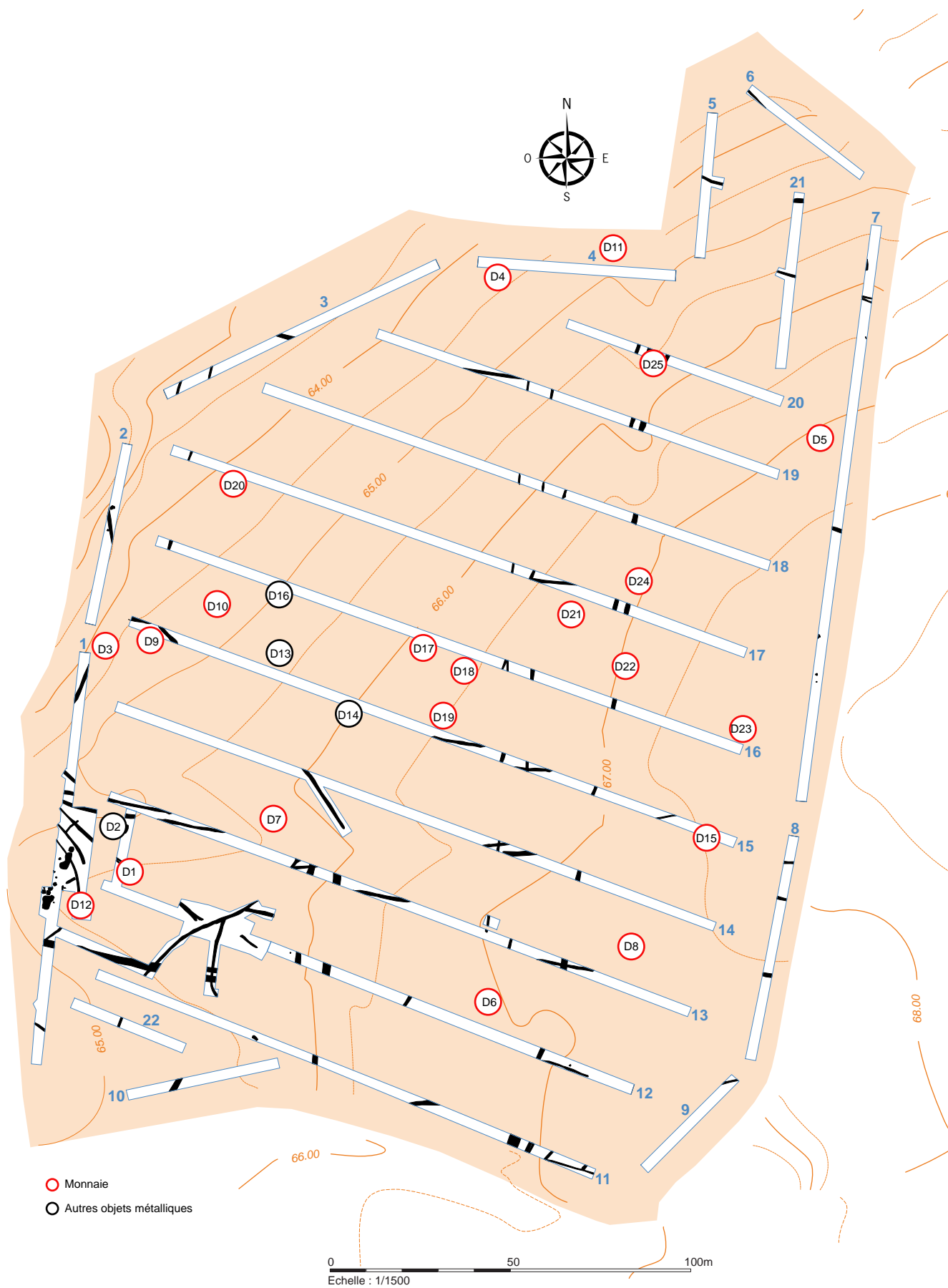


Fig. 30 : Plan de répartition des monnaies modernes et contemporaines découvertes au détecteur de métaux dans la terre arable
© A. Desfonds, Inrap

II.5. Le mobilier archéologique

II.5.1 le mobilier céramique (R. Delage)

Iso. 1.1

3 NR, 1 NMI

Fond d'un pot de La Tène.

Str. 1.5

1 NR, 1 NMI

Jatte de forme Châteaugiron 2/3 en pâte sombre très dégraissée, dépourvue de cannelure sur le dessus de la lèvre. Forme datée de La Tène moyenne/finale (Fig. 31, n° 1).

Str. 1.6

1 NR

Fragment de céramique de La Tène finale ou de la période gallo-romaine précoce.

Str. 1.7 ND

1 NR

Fragment de céramique de La Tène (surface brune à cœur noir, peu dégraissée).

Str. 1.8 ND

45 NR, 1 NMI

Céramique commune gallo-romaine de mode A correspondent à une cruche CoA7 (deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.) en pâte blanchâtre avec partie poissée au niveau du col et du fond (Fig. 31, n° 3).

Str. 1.8

2 NR

Fragments de céramique de La Tène.

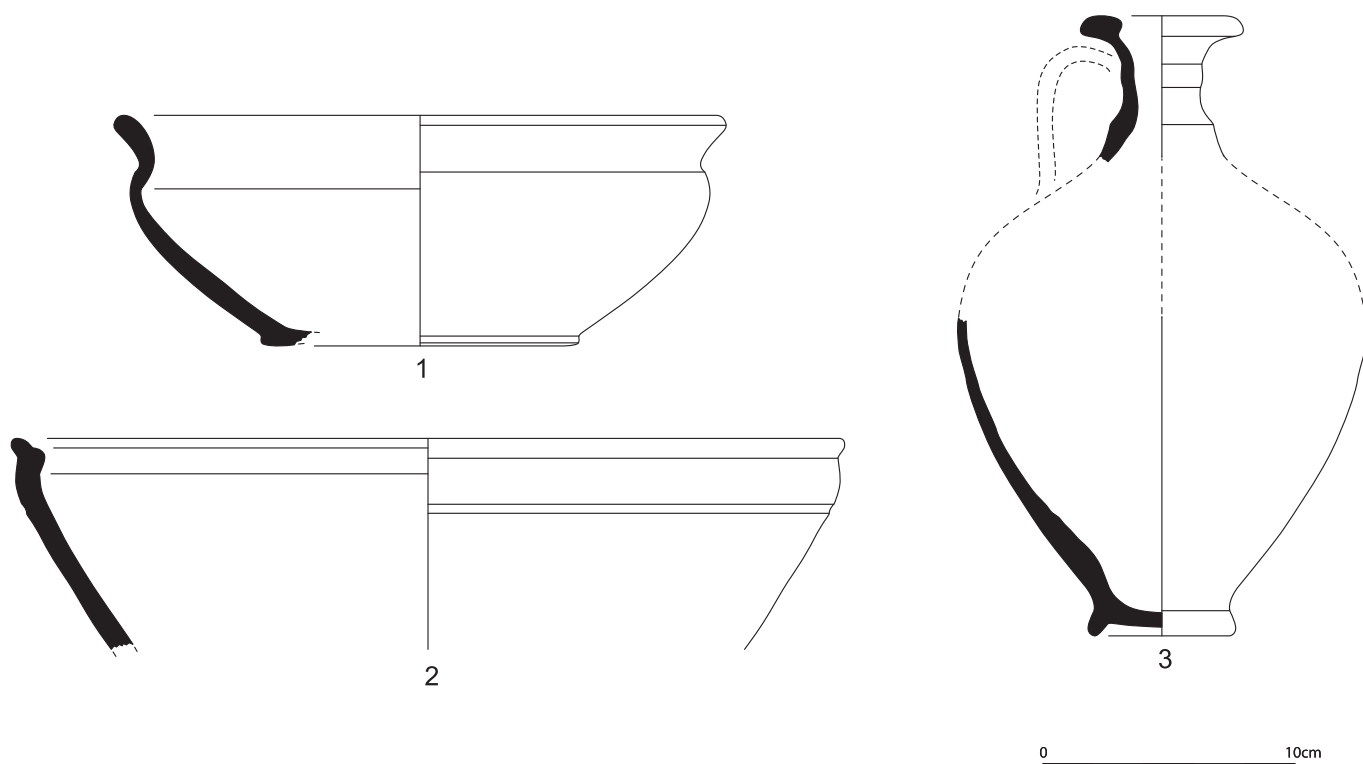


Fig. 31 : Mobilier céramique des périodes laténienne (n°1-2) et gallo-romaine (n°3) © P. Pihuit, Inrap

Str. 1.19

5 NR, 1 NMI

Fragments de céramique de La Tène dont un bord de récipient à lèvre éversée cannelée, de grand diamètre, vraisemblablement de type Châteaugiron 11 (datation : La Tène moyenne/finale).

Str. 1.25

9 NR, 1 NMI

Fond de pot, période La Tène en pâte brune à cœur noir, très dégraissée.

Str. 1.30, US 3

39 NR, 1 NMI

Vase à visage (**Fig. 32, n° 1 et Fig. 33**).

Pâte orangée, peu cuite avec dégraissants minéraux variés, nodules ferrugineux et calcaires.

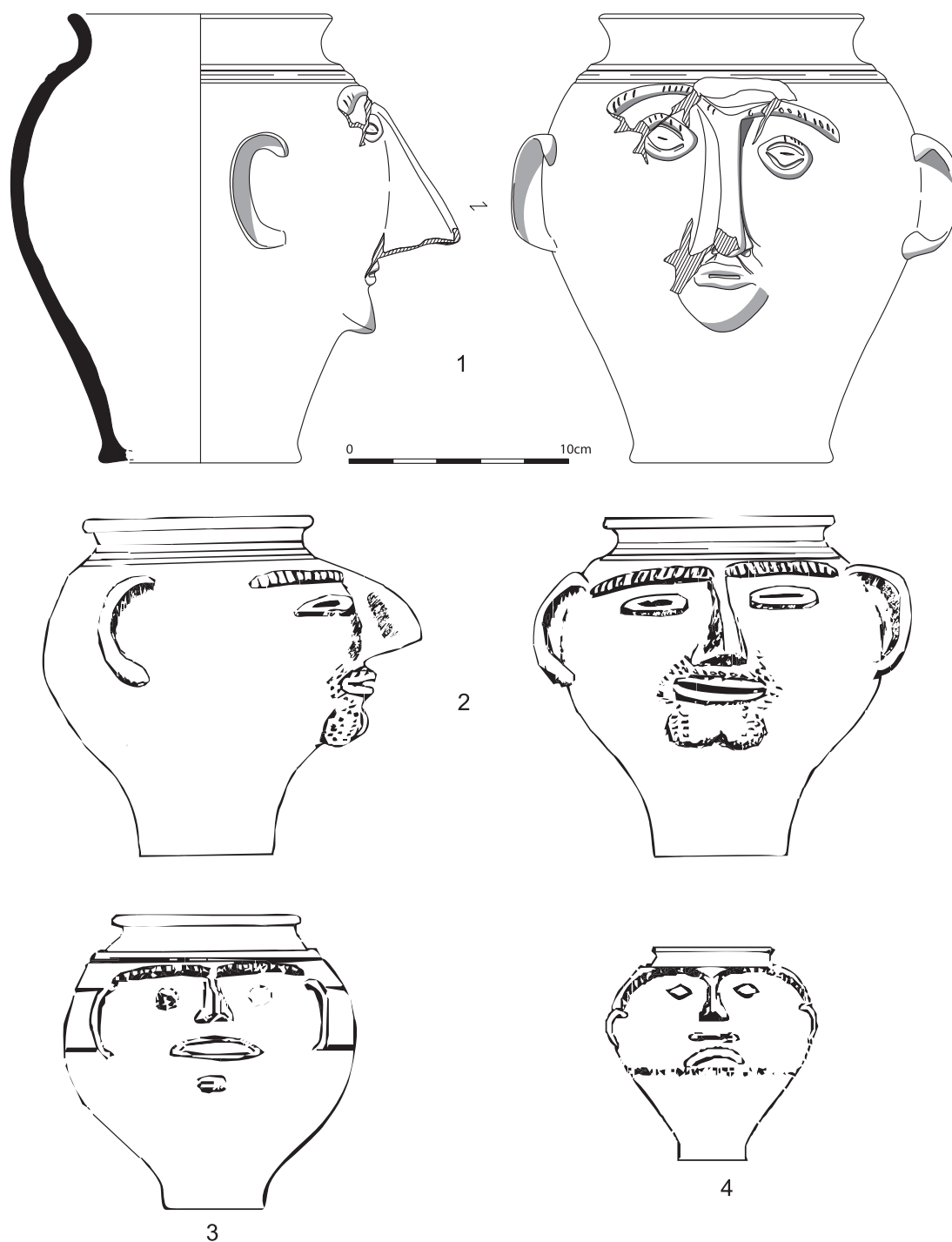


Fig. 32 : Vases à visage de Pacé, Zac des Touches (n°1), Vatteville-la-Rue (n°2), Musée de Strasbourg (n°3), Villa de Seeb (Suisse ; n°4) © P. Pihuit, Inrap ; illustrations n°2-4 : Braithwaite 2007



Fig. 33 : Vue du vase à visage de Pacé © H. Paitier, Inrap

Les vases à visage, originaires d'Italie durant la période républicaine, ont été produits par la suite essentiellement sur le Danube et le Rhin ainsi qu'en Bretagne romaine. En Gaule, ils sont surtout connus dans la partie nord du territoire et les artisans nerviens en produisent des variantes sous forme de visage à cornes et surtout de représentation de bustes (caractéristiques techniques du groupe Bavay-Famars : Flahaut 2014).

Sur les côtes de la Manche, de rares découvertes de vase à visage de type germanique sont attestées, à Boulogne et dans le secteur de l'embouchure de la Seine.

C'est d'ailleurs un exemplaire trouvé à Vatteville-la-Rue, au sein d'une nécropole, qui présente le plus d'affinités avec le vase de Pacé (**Fig. 32, n° 2** ; Braithwaite 2007, groupe B, FS type 15). On y retrouve le nez proéminent, les sourcils dessinés à l'aide d'un cordon d'argile strié et surtout les grandes oreilles. La forme du vase est également identique.

G. Braithwaite souligne dans plusieurs de ses travaux le caractère particulier du vase de Vatteville qui ne présente guère de parallèles avec les productions d'outre-manche, mais qui s'inscrit clairement dans une filiation avec les productions de Germanie et celles trouvées sur le plateau suisse (sourcils et forme des vases identiques : Braithwaite 2007, RD type 30 ; **Fig. 32, n° 3 et 4**). L'origine régionale du vase est proposée par l'auteure sur la base notamment

de la découverte d'un autre vase à visage à Harfleur dont la forme est toutefois très différente de celle de Vatteville. Mais est-ce vraiment le cas ? L'enquête se poursuit.

Quoiqu'il en soit, il s'agit, semble-t-il, de la première attestation de ce type de production singulière dans l'ouest de la Gaule.

G. Braithwaite souligne à propos de la production et de l'utilisation de ces vases qu'elles sont intimement liées aux territoires où les militaires ou encore les vétérans de l'armée sont nombreux.

L'absence de mobiliers associés ne permet de proposer une datation précise. Il en va de même d'ailleurs au sein de la tombe de Vatteville-la-Rue et de bon nombre d'autres contextes. G. Braithwaite aboutit simplement à l'information que le groupe stylistique auquel appartient ce vase est en usage au cours des II^e et III^e s.

Str. 1.30, US 4

21 NR, 2 NMI

Deux vases de La Tène sont attestés. L'un, en pâte brune dégraissée, tourné, correspond à une jatte Châteaugiron 6 possédant une lèvre rainurée et un sillon profond en partie haute de la panse (**Fig. 31, n° 2**). Il s'agit très certainement d'une production de l'atelier de Bais (type Bais 3B). L'autre vase est représenté par des fragments de panse et un fond avec marques de tournage. La pâte rougeâtre est très cuite, dégraissée.

Datation : La Tène finale.

Str. 3.2

1 NR

Fragment de céramique en pâte de la période La Tène finale.

Iso. 8.1

6 NR, 1 NMI

Fond de grand pot de facture grossière en pâte brune très dégraissée de quartz (protohistoire).

Str. 12.1

5 NR, 1 NMI

Céramique commune gallo-romaine de mode B correspondant à la forme CoB61 de la seconde moitié du I^{er} s. Elle a été vraisemblablement fortement altérée par le feu.

II.5.2 le macro-outillage (V. Brisotto)

La meta entière retrouvée dans la fosse 2.1 appartient à un moulin rotatif manuel façonné dans un granite de teinte grise à grains hétérométriques (**fig. 34**).

Les flancs de la meule sont de forme convexe et apparaissent retaillés sur la moitié du pourtour. Le dos de la pièce est grossièrement régularisé par martelage, et de forme plano-convexe. Le diamètre de la meule est de 38 cm, avec une épaisseur maximale de 13,5 cm et une hauteur de flanc de 10 cm. L'œil, non perforant présente un diamètre de 4,8 cm et une profondeur de 4 cm. Il possède un léger bourrelet périphérique. La surface active affiche une pente à 10° et présente une usure plus accentuée en bord de pièce.

Ce type de meta de diamètre relativement réduit, à œil non perforant trouve des comparaisons sur différents sites gaulois bretons, notamment dans plusieurs exemplaires de l'occupation des Vairies à Saint-Sauveur des Landes (Sicard, 2016).

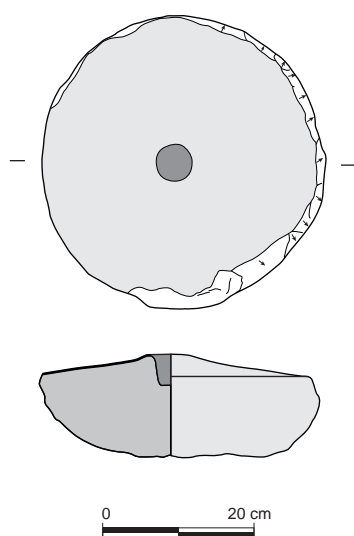


Fig. 34 : Le macro-outillage : meule provenant de la fosse 1.2 © V. Brisotto, Inrap

II.5.3 les monnaies et les autres objets métalliques (P.-A. Besombes)

Poids des monnaies en grammes, l'orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et le module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres (pour les imitations et certaines séries).

Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (Bulletin ITMS, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé	C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé	C 2 légèrement corrodé
U 3 usé	C 3 corrodé
U 4 fortement usé	C 4 fortement corrodé
U 5 fruste	C 5 entièrement corrodé.

Monnaies médiévales, modernes et contemporaines.

D 1.

Petite monnaie en billon complètement fruste.

Première moitié du XVI^e siècle ?

(0,61 g ; - ; diamètre : 16,2 mm). U 5 ; C 4.

D 2.

Bouton. XVIII-XIX^e siècles.

(4,45 g)

D 3.

Louis XVI (1774-1793), sol.

Tête nue à droite.

Illisible.

1774-1791.

(8,68 g ; -). U 5 ; C 5.

Duplessis n° 1714.

D 4.

Petite monnaie en billon complètement fruste.

Première moitié du XVI^e siècle ?

(1,05 g ; - ; diamètre : 16/18,1 mm). U 5 ; C 5.

D 5.

Espagne ? Ferdinand VII (1814-1833), 8 maravedis ?

FER[illisible.

Illisible.

(3,11 g ; - ; 25 mm). U 5 ; C 5.

(monnaie avec bouton XX^e siècle).

D 6.

Directoire (1795-1799), 5 centimes type Dupré.

REPUBLIQUE FRANCAISE buste de Marianne à gauche.

CINQ CENTIMES L'AN A (Paris) dans une couronne de lauriers. 1796.

(6,75 g ; 6 h.). U 4 ; C 3.

D 7.

Louis XVI (1774-1793), double sol constitutionnel.

Buste drapé à gauche.

Faisceau entre 2 branches de chêne.

(12,24 g , -). U 5 ; C 1.

1791-1793.

Duplessis n° 1723.

- D 8.
Double tournois (1575-1643).
Totalemment fruste.
(1,97 g ; - ; 20,1 mm). U 5 ; C 2.
- D 9.
Monnaie en cuivre totalement fruste, contremarquée ET (?)
XIXe siècle.
(2,83 g ; - ; 24,2 mm). U 5 ; C 4.
- D 10.
Double tournois (?) totalement fruste et entièrement corrodé.
(1,06 g ; - ; 18,5 mm). U 5 ; C 5.
- D 11.
Petite monnaie en cuivre ou en billon. XVIe s. ?
Illisible.
(0,23 g ; - ; 11,1 mm). U 5 ; C 3.
- D 12.
Double tournois (?) totalement fruste et entièrement corrodé.
(1,15 g ; - ; 19/20 mm). U 5 ; C 5.
- D 13.
Bouton étamé. XIXe siècle.
(0,71 g)
- D 14.
Boucle de ceinture incomplète en alliage cuivreux. XIXe siècle.
(9,38 g)
- D 15.
Petite monnaie en cuivre ou en billon. XVIe s. ?
Illisible.
(0,77 g ; - ; 14,1 mm). U 5 ; C 5.
- D. 16.
Bouton du 59e régiment d'infanterie de ligne.
1803-1814.
(1,08 g).
- D 17.
Napoléon III (1852-1870), cinq centimes.
1855. B (Rouen).
(3,56 g.). U 2 ; C 2.
- D 18.
Petite monnaie en cuivre de forme irrégulière. XVIe s.
(1,27 g ; - ; 17,4/18 mm). U 5 ; C 5.
- D 19.
Louis XVI (1774-1793), double sol constitutionnel.
Buste drapé à droite.
Illisible.
1791-1793.
(25,52 g ; -). U 5 ; C 1.
Duplessis 1722.
- D 20.

Monnaie en cuivre du module du demi sol, peut-être étrangère.

Tête à gauche (?).

Illisible.

(3,40 g ; - ; 23,3 mm).

D 21.

Double tournois (?) totalement fruste et entièrement corrodé.

(1,63 g ; - ; 20,2 mm). U 5 ; C 5.

D 22.

Louis XIV (1643-1715), pièce de six deniers « Dardennes ».

Trois groupes de 2 L, sous une couronne, adossés à un triangle.

Croix anillée fleurdelisée.

1710-1712.

(3,91 g.). U 5 ; C 2.

Duplessis n° 1593.

D 23.

Monnaie en billon (?) totalement fruste et entièrement corrodé.

XVI-XVIIe s. ?

(0,82 g ; - ; 18 mm). U 5 ; C 5.

D 24.

Louis XIV (1643-1715), liard de France ?

Illisible.

1655-1658.

(1,82 g ; - ; 21,4 mm). U 5 ; C 5.

Duplessis n° 1588.

D 25.

Module de la pièce de 1 centime.

XIXe siècle.

(1,17 g ; - ; 17,2 mm).

III. Conclusion

Le diagnostic réalisé à Pacé s'inscrit dans le projet de la Zac des Touches, où plusieurs interventions de diagnostic et de fouille se sont déroulées depuis 2006. La première tranche du diagnostic, qui a concerné une surface de 60 hectares, a permis de mettre en évidence une occupation continue du territoire du Néolithique à l'époque moderne. Au total, ce sont six occupations distinctes, datées entre le premier âge du Fer et l'Antiquité, qui ont été découvertes, ainsi que plusieurs trames parcellaires se succédant entre le 1^{er} siècle avant notre ère et le 2^e siècle de notre ère.

La deuxième tranche du diagnostic qui nous concerne ici a été menée sur une surface de 5,7 hectares. Elle a permis de mettre en évidence un septième ensemble daté de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité. Localisé au sud-ouest de l'emprise du diagnostic, sur un léger replat à une altitude comprise entre 64 et 65 m NGF, l'occupation se caractérise par un enclos circulaire délimitant une zone où se concentrent quelques fosses et trous de poteau. Un puits a également été identifié. À l'est de l'enclos, plusieurs fossés structurent l'espace périphérique, délimitant des parcelles et un probable chemin. Ces derniers ont pu pour partie être rattachés au parcellaire du Haut-Empire mis en évidence sur la première tranche du diagnostic. Deux fours ont également été identifiés en extérieur et à l'est de l'enclos, en relation avec les fossés de parcellaire. Le cœur du site n'a pas été abordé car il se situe hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme actuelle de la Teillais.

Les structures liées à cette occupation sont dans l'ensemble très arasées. Ce mauvais état de conservation est lié d'une part à l'érosion naturelle et d'autre part à la configuration du terrain, qui implique un décapage jusqu'au substrat sain pour voir apparaître les structures.

Le mobilier céramique évoque une occupation longue du secteur ; les éléments les plus anciens (les plus nombreux) indiquent la Tène finale, voire la Tène moyenne (3^e/2^e siècle avant notre ère), et l'élément le plus récent correspond à un vase à visage dont la datation pourrait se situer entre le 2^e et le 3^e siècle de notre ère.

Au vu de la longue période documentée par le mobilier céramique, près de six siècles, il est évident que de nombreux remaniements ont affecté la vie du site et que toutes les structures découvertes n'ont pas fonctionné de manière synchrone. À l'issue du diagnostic, le phasage du site reste à préciser. Si la majorité du mobilier datant récolté s'apparente à la fin de l'âge du Fer, il est possible au vu de l'état de conservation du site, que les traces des dernières phases d'occupation soient sous représentées. En effet, l'état d'arasement du site nous prive sans doute de la plupart des derniers niveaux d'occupation et des vestiges mobiliers qu'ils renfermaient.

IV. Bibliographie

IV.1. Bibliographie générale

Aubry 2006

AUBRY (L.), Pacé ZAC Les Touches, tranche 1 (Ille-et-Vilaine), rapport de diagnostic archéologique, SRA Bretagne, Rennes 2006.

Carte archéologique de la commune de Pacé, 2017, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Ferrette 2012

FERRETTE (R.), Pacé ZAC Les Touches (Ille-et-Vilaine), Fouille des ensembles 5/5bis et 6 de la fin de l'époque gauloise au haut-Moyen-âge, rapport de fouille préventive, SRA Bretagne, Rennes 2012.

Hénaff et al. 2007

HENAFF (X.), PAEZ-RAEZENDE (L.), LABAUNE-JEAN (F.), AUBRY (L.), GAUME (E) et HUINGANT (S.), Pacé, ZAC « Les Touches » complément Tranche 1 (Ille-et-Vilaine), rapport de diagnostic archéologique, SRA Bretagne, Rennes, 2007.

Paez-Raezende et al. 2009

PAEZ-RAEZENDE (L.), JEAN (S.), LABAUNE (F.), Formation, développement d'une exploitation agricole gallo-romaine aux portes de Condate dans la première moitié du Haut-Empire : l'ensemble de la ZAC des Touches à Pacé (35), rapport de fouille préventive, 2 vol., SRA Bretagne, Rennes, 2009.

Sicard 2008

SICARD (S.), CHEREL (A.-F.), LABAUNE (F.), LE CARLIER (C.) (colls.), Les occupations protohistorique et antique de Pacé "ZAC des Touches" (Ille-et-Vilaine – Bretagne, RFO de fouille préventive, SRA Bretagne, Rennes, 2008.

Trautmann et al. 1999

TRAUTMANN (F.), PARIS (F.), CARN (A.), *Notice explicative*, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille de Rennes, n° 317, Orléans, BRGM, 85 p.

IV.2. Webographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Pacé (Ille-et-Vilaine), 1814 et 1851, Section F2 du Bourg (en ligne sur <http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr>, consulté en septembre 2017)

Atlas du Patrimoine (en ligne sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>, consulté en septembre 2017)

Géoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr>, recherche à « Pacé », « remonter le temps » consulté en septembre 2017)

IV.3. Céramologie antique

Comparaisons typologiques

Durand 2016

DURAND (J.-C.), *Bais / Louvigné-de-Bais (Ille-et-Vilaine, Bretagne), Carrière des Vallons, Etang de Daniel - Ensemble 1 : Occupations laténiennes et gallo-romaines*, Rapport de fouille préventive, Inrap, 2016.

Cattedu 2013

CATTEDU (I.), *Châteaugiron, la Perdrionais (Ille-et-Vilaine). Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire*, Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Inrap, 2013.

Bibliographie relative au vase à visage

Braithwaite 2007

Braithwaite (G.), *Faces from the Past: A study of Roman Face Pots from Italy and Western Provinces of the Roman Empire*. BAR is. 1651, 2007.

Flahaut 2014

Flahaut (J.), Les vases à visages et à bustes dans le Nord de la Gaule : nouvelles données à *Fanum Martis*. Dans *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, Marseille, 2014, p. 703-718.

IV.4. Macro-outillage**Sicard 2016**

SICARD (S.), *Saint-Sauveur-des-Landes (Ille-et-Vilaine), Un établissement rural gaulois en milieu humide*, RFO Fouilles Archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

IV.5. Numismatique**Duplessis 1988**

DUPLESSIS (J.), *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987 – 1793)*, Paris, 1988

III - Inventaires

Inventaire des structures

Structure	Type	Niveau d'apparition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
1.1	fosse	0,7	1,5 de diam					la Tène?	
1.2	fosse	0,7	1,12 x 1,25	0,2	MAN	meule		la Tène?	6
1.3	annulé								
1.4	fosse	0,7	0,7 de diam	0,12	MAN	TC		la Tène?	6
1.5	fossé	0,7	0, de large	0,23	MAN	céramique, TC	Tène moyenne / Tène finale	Tène moyenne / Tène finale	7
1.6	fossé	0,58	0,55 de large	0,21	PM	céramique	Tène filale / gallo-romain précoce	Tène filale / gallo-romain précoce	8
1.7	fossé	0,6	0,2 de large	0,22	MAN	céramique	la Tène	la Tène?	6
1.8	fossé	0,54	0,9 de large	0,33	PM	céramique ++	2e moitié du 1er s. de n.e./ 1ère moitié du 2e s. de n.e.	gallo-romain	8
1.9	fossé	0,6	1,02 de large	0,36	PM	clou en fer		gallo-romain	8
1.10	trou de poteau	0,6	0,35 de diam					la Tène?	
1.11	fossé	0,6	0,35 de large					la Tène?	
1.12	fosse?	0,6	4 x 1,5			TC		la Tène?	
1.13	fosse	0,6	1,42 x 1,26	0,28	MAN			la Tène?	6
1.14	fossé	0,7	0,7 de large					contemporain	
1.15	fosse ou trou de poteau	0,6	0,7 x 0,4 min	0,1	MAN			la Tène?	6
1.16	fosse ou trou de poteau	0,6	0,53 de diam	0,04	MAN			la Tène?	6
1.17	fosse ou trou de poteau	0,6	0,64 x 0,44	0,08	MAN			la Tène?	6
1.18	fossé	0,6	0,65 de large					la Tène?	
1.19	fossé	0,6	1 de large			céramique	Tène moyenne / Tène finale	contemporain	
1.20	fossé	0,5	2,2 de large			ardoise		contemporain	
1.21	annulé	0,5							
1.22	trou de poteau	0,5	0,34 de diam					la Tène?	
1.23	fossé	0,5	1,8 de large					contemporain	

Structure	Type	Niveau d'appartition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
1.24	fossé	0,5	0,54 de large	0,18	MAN		la Tène	la Tène?	8
1.25	trou de poteau	0,8	0,4 de diam	0,12	MAN			la Tène?	7
1.26	trou de poteau	0,8	0,35 de diam	0,2	MAN			la Tène?	8
1.27	fosse de plantation?	0,8	1,1 x 1,1					contemporain	
1.28	fosse?	0,8	1,2 min x 1,2					la Tène?	
1.29	fosse?	0,8	2,5 x 1,2					la Tène?	
1.30	puits?	0,6	3,5 de diam	1,4 min	PM	céramique	Tène finale / 2e ou 3e s. de n.e.	Tène finale / gallo-romain	9
1.31	fossé	0,6	1,3 de large					contemporain	
1.32	tranchée de fondation	0,3	1 de large					moderne	
2.1	fossé	0,7	0,8 de large					gallo-romain?	
2.2	fosse	0,7	0,8 x 0,7					indéterminé	
2.3	annulé	0,4							
3.1	fossé	0,65	0,6 de large					contemporain	
3.2	fossé	0,6	0,6 de large			céramique	la Tène finale	contemporain	
3.3	fossé	0,6	1 de large					contemporain	
5.1	fossé	0,52	0,94 de large	0,48	PM			contemporain	8
6.1	fossé	0,6	0,6 de large					contemporain	
7.1	fossé	0,6	0,6 min de large					indéterminé	
7.2	fossé	0,6	0,4 de large					contemporain	
7.3	fossé	0,6	0,4 de large					gallo-romain?	
7.4	fosse	0,6	0,5 x 0,3 min					indéterminé	
7.5	fossé	0,5	1,1 de large					gallo-romain?	
7.6	fosse	0,5	1 x 0,5					indéterminé	
7.7	fosse	0,5	0,7 x 0,6					indéterminé	
7.8	fosse	0,5	0,4 de diam					indéterminé	
8.1	fossé	0,7	0,8 de large					contemporain	
8.2	fossé	0,6	0,6 de large					contemporain	
8.3	fossé	0,5	1 de large					gallo-romain?	

Structure	Type	Niveau d'appartition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
9.1	fossé	0,6	0,7 de large					gallo-romain?	
10.1	fossé	0,4	1,5 de large					contemporain	
11.1	fosse	0,5	1,8 x 0,5			os		contemporain	
11.2	fossé	0,45	1,5 de large					contemporain	
11.3	fossé	0,75	1 de large					indéterminé	
11.4	fossé	0,6	3 de large					contemporain	
11.5	fossé	0,6	0,9 de large					contemporain	
11.6	fossé	0,6	0,6 de large					contemporain	
11.7	fossé	0,6	0,6 de large					gallo-romain?	
11.8	fossé	0,6	0,4 de large					contemporain	
11.9	fossé	0,4	0,6 de large					gallo-romain?	
12.1	fossé	0,8	0,6 de large	0,16	MAN	céramique	2e moitié du 1e s. de n.e.	gallo-romain	7
12.2	fossé	0,7	0,5 de large	0,12	MAN			gallo-romain	7
12.3	fossé	0,8	0,8 de large					gallo-romain	
12.4	four	0,74	0,8 x 0,6	0,2	MAN			gallo-romain?	4
12.5	fossé	0,75	0,7 de large					gallo-romain	
12.6	fossé	0,7	0,6 de large	0,12	MAN			gallo-romain	7
12.7	annulé	0,7							
12.8	fossé	0,7	1,5 de large					contemporain	
12.9	fossé	0,6	2 de large					contemporain	
12.10	fossé	0,8	0,8 de large					gallo-romain?	
12.11	fossé	0,6	1,1 de large					contemporain	
12.12	fossé	0,6	0,5 de large			céramique	contemporain	contemporain	
12.13	trou de poteau?	0,6	0,5 de large					indéterminé	
12.14	four	0,7	1,06 x 0,6	0,08	MAN			gallo-romain?	8
12.15	fossé	0,7						gallo-romain	

Structure	Type	Niveau d'appartition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
12.16	fossé	0,6	0,86 de large	0,32	PM			gallo-romain	8
12.17	fossé	0,7	0,7 de large					gallo-romain	
12.18	fossé	0,7	0,7 de large					gallo-romain	
12.19	fosse	0,7	3 x 1,5 min					gallo-romain?	
12.20	fossé	0,7	0,7 de large					contemporain	
12.21	fossé	0,7	1,4 de large					contemporain	
21.22	fossé	0,7	1,7 de large					contemporain	
13.1	fossé	0,6	1 de large					contemporain	
13.10	fossé	0,6	1,6 de large					contemporain	
13.2	fossé	0,6	0,6 de large					contemporain	
13.3	fossé	0,5	0,7 de large					gallo-romain	
13.4	fossé	0,6	0,6 de large			céramique	contemporain	contemporain	
13.5	fossé	0,5	1,7 de large					contemporain	
13.6	fossé	0,5	2,2 de large					contemporain	
13.7	fossé	0,7	0,9 de large			céramique	contemporain	contemporain	
13.8	fossé	0,75	0,8 de large	0,3	PM			contemporain	8
13.9	fossé	0,6	0,7 de large					gallo-romain?	
14.1	trou de poteau?	0,7	0,5 de diam					indéterminé	
14.2	trou de poteau?	0,7	0,6 de diam					indéterminé	
14.3	fossé		0,8 de large					gallo-romain?	
14.4	annulé								
14.5	annulé								
14.6	annulé								
14.7	annulé								
14.8	annulé								
14.9	annulé								
14.10	fossé	0,6	0,7 de large					contemporain	

Structure	Type	Niveau d'appartition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
14.11	fossé	0,6	0,5 de large					contemporain	
14.12	annulé								
14.13	fossé	0,7	1,1 de large					contemporain	
14.14	fossé	0,5	1 de large					contemporain	
15.1	fossé	0,8	1 de large					contemporain	7
15.2	fossé	0,8	1,8 de large	0,54	PM			gallo-romain?	7
15.3	annulé								
15.4	annulé								
15.5	fossé	0,7	0,7 de large					contemporain	
15.6	fossé	0,6	0,7 de large					contemporain	
15.7	fossé	0,6	0,8 de large					contemporain	
15.8	fossé	0,6	0,7 de large					contemporain	
15.9	fossé	0,5	1 de large					contemporain	
15.10	annulé								
15.11	fossé	0,6	0,5 de large					indéterminé	
16.1	fossé	0,8	0,5 de large					contemporain	
16.2	annulé								
16.3	fossé	0,7	0,4 de large					gallo-romain?	
16.4	fossé	0,7	0,4 de large					contemporain	
16.5	fossé	0,6	0,8 de large					contemporain	
16.6	fossé	0,5	1,6 de large					contemporain	
17.1	fossé	0,8	0,5 de large					contemporain	
17.2	fossé	0,7	0,5 de large					contemporain	
17.3	fossé	0,6	0,6 de large					gallo-romain?	
17.4	fossé	0,6	0,7 de large					contemporain	
17.5	fossé	0,5	1 de large			céramique	contemporain	contemporain	
17.6	fossé	0,5	1,2 de large			céramique	contemporain	contemporain	
18.1	fossé	0,7	0,4 de large					contemporain	

Structure	Type	Niveau d'appartition (en m)	Dimensions en plan (en mètre)	Prof.	Sond.	Mobilier	datation céramique	Datation	Minute
18.2	fossé	0,7	0,5 de large					contemporain	
18.3	fossé	0,6	0,4 de large					gallo-romain?	
18.4	fossé	0,5	1,5 de large					contemporain	
19.1	fossé	0,6	0,9 de large					contemporain	
19.2	fossé	0,6	0,5 de large					contemporain	
19.3	fossé	0,6	0,5 de large					contemporain	
19.4	fossé	0,6	0,7 de large					contemporain	
19.5	fossé	0,6	1 de large					contemporain	
20.1	fossé	0,4	0,8 de large					contemporain	
20.2	fossé	0,4	1,8 de large					contemporain	
20.3	fossé	0,4	0,4 de large					contemporain	
21.1	fossé	0,52	0,72 de large	0,22	PM			contemporain	8
21.2	fossé	0,5	1 de large					contemporain	
22.1	fossé	0,6	0,5	0,18	PM			gallo-romain	7

Inventaire des photos

N° de cliché	Structure	Intitulé
DSCN8562 à DSCN8564		Log 1.1
DSCN8568 à DSCN8569		Log 1.2
DSCN8571 à DSCN8575	5.1	sondage mécanique - coupe ouest du fossé 5.1
DSCN8576 à DSCN8584	12.4	vue du foyer 12.4 avant fouille
DSCN8585 à DSCN8592	12.4	vue du foyer 12.4 après fouille
DSCN8593 à DSCN8596	1.2	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.2
DSCN8598 à DSCN8602	1.4	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.4
DSCN8603 à DSCN8614		vue d'ensemble de la tranchée 1 après extension
DSCN8615 à DSCN8619	1.17	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.17
DSCN8620 à DSCN8623	1.15	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.15
DSCN8624 à DSCN8628	1.16	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.16
DSCN8629 à DSCN8633	1.13	sondage manuel - coupe et plan de la fosse 1.13
DSCN8634 à DSCN8639	1.7	sondage manuel - coupe et plan du fossé 1.7
DSCN8640 à DSCN8643	12.14	sondage manuel - coupe et plan du four 14.14
DSCN8646 à DSCN8649	5.1	sondage mécanique - coupe est du fossé 5.1
DSCN8650 à DSCN8653	21.1	sondage mécanique - coupe ouest du fossé 21.1
DSCN8654 à DSCN8656	13.8	sondage mécanique - coupe sud du fossé 13.8
DSCN8658 à DSCN8660	12.16	sondage mécanique - coupe est du fossé 12.16
DSCN8661 à DSCN8663	1.9	sondage mécanique - coupe ouest du fossé 1.9
DSCN8664 à DSCN8667	1.26	sondage manuel - coupe et plan du trou de poteau 1.26
DSCN8668 à DSCN8671	1.24	sondage manuel - coupe nord du fossé 1.24
DSCN8672 à DSCN8676	1.8	sondage mécanique - coupe ouest du fossé 1.8
DSCN8677 à DSCN8683	1.6	sondage mécanique - coupe ouest du fossé 1.6
DSCN8684 à DSCN8686	1.25 - 1.28	vue en plan de 1.25 et 1.28 avant sondage
DSCN8687 à DSCN8689	1.25	sondage manuel - coupe et plan du trou de poteau 1.25
DSCN8690	1.25 - 1.26	vue des trous de poteaux 1.25 et 1.26
DSCN8691 à DSCN8692	12.1 - 12.2	vue vers le sud des extrémités des fossés 12.1 et 12.2
DSCN8693	12.3	vue d'ensemble du fossé 12.3 depuis le four 12.4
DSCN8694 à DSCN8695	12.2 à 12.4	vue d'ensemble du four 12.4 et des fossés 12.2 et 12.3
DSCN8696 à DSCN8699	12.1 - 12.2	vue vers le sud des extrémités des fossés 12.1 et 12.2
DSCN8700 à DSCN8705	12.4	vue en coupe et en plan du four 12.4
DSCN8706 à DSCN8708	15.2	sondage mécanique - coupe nord-ouest du fossé 15.2
DSCN8709 à DSCN8712	12.6	sondage manuel - extrémité du segment de fossé 12.6
DSCN8715 à DSCN8719	15.2	sondage mécanique - coupe nord-ouest du fossé 15.2
DSCN8720 à DSCN8722	1.5	sondage mécanique - coupe du fossé 1.5
DSCN8723 à DSCN8744	1.30	sondage mécanique - coupe et plan du puits 1.30

Inventaire des minutes

N° de minute	Relevés des tranchées au 1/200 e	Zoom au 1/100 e	Relevés des structures au 1/20 e	Relevé de Log	Support
1	1, 2, 3, 4 et 5			1.1, 1.2, 2.1, 3.1	calque A3
2	6, 7, 8, 9, 10 et 11				calque A3
3	12, 13 et 14				calque A3
4	15 et 16		12.4		calque A3
5	17, 18 et 19				calque A3
6	20 et 21		1.2, 1.4, 1.7, 1.13, 1.15, 1.16 et 1.17		calque A3
7			1.5, 1.25, 1.28, 12.1, 12.2, 12.6, 15.2 et 22.1		calque A3
8			1.6, 1.8, 1.9, 1.24, 1.26, 5.1, 12.14, 12.16, 13.8, 21.1		calque A3
9			1.30		calque A3
10		extension tranchée 1			calque A3
11		extensions tranchées 12 et 14			calque A3

Inventaire des isolats

n° d'isolat	profondeur de découverte	nature du mobilier	nombre de restes	description
1.1	0,6 m	céramique	3	
8.1	0,5 m	céramique	6	
9.1	0,6 m	lithique	1	fragment d'éclat de silex
16.1	0,6 m	lithique	1	éclat de silex

Inventaire du mobilier céramique

Str.	NR	Chronologie
1.1 (iso)	3	La Tène
1.5	1	La Tène moyenne/finale
1.6	1	La Tène finale ou gallo-romain précoce
1.7	1	La Tène
1.8 ND	45	Gallo-romain
1.8	2	La Tène
1.19	5	La Tène
1.24	9	La Tène
1.30 US 3	39	Gallo-romain
1.30 US 4	21	La Tène finale
3.2	1	La Tène finale
8.1 (iso)	6	Protohistoire
12.1	5	Gallo-romain

Inventaire des terres cuites

Str.	NR	Détermination
1.30	2	Peson ?

Inventaire du mobilier métallurgique

N° d'isolat	type	datation
1.2	culot de forge	indéterminé

Inventaire du mobilier métallique

N° de fait	US	N° d'isolat	métal	type	datation
1.9	ND		métal - fer	clou	
		D1	métal - alliage cuivreux	monnaie	1ère moitié du 16e siècle?
		D2	métal - alliage cuivreux	bouton	18e - 19e
		D3	métal - alliage cuivreux	monnaie	1774-1791
		D4	métal - alliage cuivreux	monnaie	début 19e
		D5	métal - alliage cuivreux	monnaie	1796
		D6	métal - alliage cuivreux	monnaie	Révolution française
		D7	métal - alliage cuivreux	monnaie	1791-1793
		D8	métal - alliage cuivreux	monnaie	1575-1643
		D9	métal - alliage cuivreux	monnaie	19e
		D10	métal - alliage cuivreux	monnaie	indéterminée
		D11	métal - alliage cuivreux	monnaie	16e
		D12	métal - alliage cuivreux	monnaie	indéterminé
		D13	métal - alliage cuivreux	bouton	19e
		D14	métal - alliage cuivreux	boucle de ceinture	19e
		D15	métal - alliage cuivreux	monnaie	16e ?
		D16	métal - alliage cuivreux	bouton	1803-1814
		D17	métal - alliage cuivreux	monnaie	1855
		D18	métal - alliage cuivreux	monnaie	16e
		D19	métal - alliage cuivreux	monnaie	1791-1793.
		D20	métal - alliage cuivreux	monnaie	indéterminé
		D21	métal - alliage cuivreux	monnaie	indéterminé
		D22	métal - alliage cuivreux	monnaie	1710-1712
		D23	métal - alliage cuivreux	monnaie	16e - 17e
		D24	métal - alliage cuivreux	monnaie	1655-1658
		D25	métal - alliage cuivreux	monnaie	19e

Chronologie

Protohistoire,
Empire romain,
Temps modernes,
Epoque contemporaine.

Sujets et thèmes

Voirie,
Habitat rural,
Fosse.

Mobilier

Céramique,
Industrie lithique,
Monnaie.

Le diagnostic réalisé à Pacé s'inscrit dans le projet de la Zac des Touches, où plusieurs interventions de diagnostic et de fouille se sont déroulées depuis 2006. La première tranche du diagnostic, qui a concerné une surface de 60 hectares, a permis de mettre en évidence une occupation continue du territoire du Néolithique à l'époque moderne. Au total, ce sont six occupations distinctes, datées entre le premier âge du Fer et l'Antiquité qui ont été découvertes, ainsi que plusieurs trames parcellaires se succédant entre le 1er siècle avant notre ère et le 2e siècle de notre ère.

La deuxième tranche du diagnostic qui nous concerne ici a été menée sur une surface de 5,7 hectares. Elle a permis de mettre en évidence un septième ensemble daté de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité. Localisé au sud-ouest de l'emprise du diagnostic, sur un léger replat à une altitude comprise entre 64 et 65 m NGF, l'occupation se caractérise par un enclos circulaire délimitant une zone où se concentrent quelques fosses et trous de poteau. Un puits a également été identifié. A l'est de l'enclos, plusieurs fossés structurent l'espace périphérique, délimitant des parcelles et un probable chemin. Ces derniers ont pu pour partie être rattachés au parcellaire du Haut-Empire mis en évidence sur la première tranche du diagnostic. Deux fours ont également été identifiés en extérieur et à l'est de l'enclos, en relation avec les fossés de parcellaire. Le cœur du site n'a pas été abordé car il se situe hors emprise à l'ouest, à proximité de la ferme actuelle des Teillais.

Les structures liées à cette occupation sont dans l'ensemble très arasées. Ce mauvais état de conservation est lié d'une part à l'érosion naturelle et d'autre part à la configuration du terrain naturel, qui implique un décapage jusqu'au substrat sain pour voir apparaître les structures.

Le mobilier céramique évoque une occupation longue du secteur ; les éléments les plus anciens (les plus nombreux) indiquent la Tène finale, voire la Tène moyenne (3e/2e siècle avant notre ère), et l'élément le plus récent correspond à un vase à visage dont la datation pourrait se situer entre le 2e et le 3e siècle de notre ère.

Au vu de la longue période documentée par le mobilier céramique, près de six siècles, il est évident que de nombreux remaniements ont affecté la vie du site et que toutes les structures découvertes n'ont pas fonctionné de manière synchrone. A l'issue du diagnostic, le phasage du site reste à préciser. Si la majorité du mobilier datant récolté s'apparente à la fin de l'âge du Fer, il est possible au vu de l'état de conservation du site, que les traces des dernières phases d'occupation soient sous représentées. En effet, l'état d'arasement du site nous prive sans doute de la plupart des derniers niveaux d'occupation et des vestiges mobiliers qu'ils renfermaient.